

LES

BLESSÉS DANS LE SCHLESWIG

pendant

LA GUERRE DE 1864

LES

BLESSÉS DANS LE SCHLESWIG

PENDANT

LA GUERRE DE 1864

RAPPORT PRÉSENTÉ AU COMITÉ INTERNATIONAL

DE GENÈVE

PAR

LE DOCTEUR LOUIS APPIA

Délégué par le Comité sur le théâtre de la guerre, — Membre de ce Comité

Chevalier de l'Ordre Royal des Saints Maurice et Lazare d'Italie,
de l'Ordre du Lion de Zähringen du grand-duché de Bade, de l'Ordre Royal
de l'Etoile polaire de Suède

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE GENÈVE

Lauréat de l'Académie de Naples (prix de chirurgie militaire)

MÉDECIN HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES DE LA RÉPUBLIQUE
ET DE L'EMPIRE A GENÈVE

Membre correspondant des Académies Royales de médecine de Turin, Naples, Copenhague, Gênes;
des Sociétés Impériales de médecine de Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux ;
de la Société médico-pratique et de la Société médicale allemande de Paris ; des Sociétés
médicales de Bruxelles, Würzburg, Erlangen, Francfort,
Zurich, etc.

GENÈVE

IMPRIMERIE DE JULES-GUILLAUME FICK

1864

Messieurs,

Le Comité international pour les blessés, préoccupé du désir de voir se réaliser les résolutions prises dans la Conférence réunie à Genève en octobre 1863, se décida à envoyer sur le théâtre de la guerre du Schleswig deux délégués.

Ils reçurent pour instructions : 1° de porter quelques secours aux blessés et de témoigner par là du vif intérêt que prend le Comité au sort des victimes de la guerre ; 2° d'étudier sur les lieux mêmes de leur application, la manière dont se réalisaient ou pourraient se réaliser les décisions de la Conférence de Genève.

Ce n'est point sans une impression sérieuse, ni sans quelque émotion que j'acceptai le mandat dont m'honora le Comité. Connaissant, par les expériences de la campagne d'Italie en 1859, toutes les difficultés d'une semblable mission, je dus me demander si cette fois aussi je parviendrais à les surmonter, et si je réussirais à la remplir honorable-

ment. Le récit qui va suivre fournira la réponse à cette question. Je ne séparerai pas dans cet exposé les deux buts que j'ai poursuivis, afin de ne pas rompre artificiellement le fil du récit, et de pouvoir parler de ce qui concerne l'un et l'autre, à mesure que les événements eux-mêmes m'y appelleront.

Je reproduirai d'abord d'une manière sommaire les faits qui me concernent, et qui furent communiqués successivement au Comité de Genève dans une série de lettres. J'y rattacherai ensuite les réflexions générales qu'ils me suggèreront, en regard des divers articles de nos *Résolutions.*

Avant de me rendre dans le Schleswig, nous convînmes que j'irais à Berlin me présenter au ministre de la guerre, afin d'en obtenir une recommandation pour le général en chef de l'armée alliée, et pour faire la connaissance du grand comité de cette ville, créé sous l'influence du Congrès genevois.

En passant à Berne, je me fis montrer l'arsenal médical de l'armée fédérale suisse et j'y fis quelques essais avec le *brancard-brouette*, que je pensais prendre avec moi. Après examen j'y renonçai, trouvant ce nouveau véhicule pour les blessés d'un transport trop incommode et trop coûteux. En parlant de mon passage à Berne, je n'oublierai pas de rappeler l'extrême obligeance avec laquelle notre médecin en chef, M. le Dr Lehman, me procura, soit de lui-même une chaleureuse recommandation à l'adresse du chirurgien en chef de l'armée alliée, soit une lettre bienveillante du Conseil fédéral. Je dois ici à M. le Dr Lehman

l'expression de toute notre reconnaissance pour son amical empressement à seconder notre entreprise.

Arrivé à Berlin j'y fis successivement la connaissance de plusieurs personnes influentes, telles que M. le Dr Grimm, chirurgien en chef de l'armée prussienne, qui, tout en témoignant son intérêt pour notre œuvre, m'en fit remarquer les difficultés pratiques. Ce haut fonctionnaire est plutôt administrateur que chirurgien praticien, et l'on conçoit que dans une position aussi éminente, on puisse avoir une large sphère d'action, sans pour cela toucher un bistouri. L'activité chirurgicale proprement dite est, en effet, souvent indépendante du grade administratif. C'est ce qui explique pourquoi, peu de jours avant l'assaut, le ministre plaça à la tête du service chirurgical le professeur Langenbeck, le Dr Grimm restant médecin en chef de l'armée prussienne, et le Dr Berger, médecin en chef du corps d'armée, opérant devant Düppel.

Je vis ensuite plusieurs membres du Comité central de Berlin; je nommerai entre autres S. Exc. M. le comte d'Arnim Boytzenburg, la véritable âme de ce Comité, S. A. le comte de Stolberg-Wernigerode, M. le professeur Langenbeck, qui me reçut fort amicalement et en vrai collègue, MM. les docteurs Wendt, chirurgien en chef de l'hospice militaire, Lauer, médecin ordinaire du roi, Bœger, Housselle, etc. Ce Comité, composé d'une vingtaine de membres, personnes d'une position sociale distinguée, publia vers le milieu de février 1864 un appel qui fut répandu dans tout le royaume, avec une traduction allemande des *Résolutions* de Genève, et il rattache lui-même son existence à l'initiative prise en Suisse. Nous apprécions hautement cette marque de noble sympathie pour notre œuvre. Ce n'est certes pas le moindre des honneurs pour nous, que

de pouvoir revendiquer la paternité à l'égard d'un Comité aussi important, dans un aussi puissant royaume.

Le Comité de Berlin a répandu en Prusse une adresse motivée, demandant la formation de Comités provinciaux, et excitant la sympathie de la population pour la grande cause du soulagement à apporter aux blessés de la guerre. A la suite de ce chaleureux appel, il s'est formé entre autres à Magdebourg un grand comité provincial sous l'influence de M. le Dr Lœffler, médecin principal et l'un des trois délégués du royaume de Prusse au Congrès de Genève. Le Comité de Berlin a tous les mardis une séance, présidée par S. A. le prince Henri XIII de Reuss.

Une bonne fortune m'attendait auprès de M. le comte d'Arnim, et cette circonstance exerça une influence décisive sur toute la suite de mon voyage : on annonça la visite du colonel de M***. Cet officier supérieur était délégué par le Comité sur le théâtre de la guerre, pour y inspecter les dons généreux et patriotiques qu'on y avait envoyés et qui s'étaient accumulés sans ordre à Kiel, à Rendsbourg, à Flensbourg, etc., et dont personne n'avait encore entrepris la répartition dans les hôpitaux et dans l'armée. Je fis connaissance avec cet officier en présence même du membre du Comité qui le déléguait. Cette circonstance, jointe à l'analogie de nos missions, contribua à nous rapprocher ; nous nous donnâmes rendez-vous à Rendsbourg et restâmes unis de sort pendant les quinze premiers jours. On devine l'importance que devait avoir pour moi cette providentielle rencontre. A la guerre, l'uniforme et l'épaulette sont la première et la plus prompte recommandation. Le simple soldat, en particulier, respectera toujours davantage l'officier que l'homme en bourgeois le mieux recommandé d'ailleurs. Sans cependant porter d'uniforme moi-même, j'ai pu ainsi en avoir presque tous les avantages, aussi longtemps que j'ai marché avec

ce bienveillant colonel, versé, on le comprend, dans tous les usages et les droits de la hiérarchie militaire, et retrouvant partout dans l'armée des connaissances et des amis. Ce fut à lui en particulier que je dus de pouvoir, dès le premier jour, être présenté à S. Exc. M. le maréchal Wrangel, qui nous invita à sa table, et à Son Altesse royale le prince héréditaire, qui me témoigna tout l'intérêt qu'il prend à l'œuvre de notre Conférence internationale. Il me demanda de revenir, avant mon départ, pour lui rendre compte du résultat de mes observations. — On verra plus tard qu'en effet, avant de quitter le théâtre de la guerre, j'eus encore une dernière fois l'honneur d'un long entretien avec ce prince, sur la convenance et la meilleure manière d'associer aux secours officiels de l'armée l'œuvre libre de la charité privée.

Le maréchal Wrangel était en simple redingote de campagne, portant comme seule décoration, autour du cou, la croix pour le mérite, première distinction militaire en Prusse. C'est un homme de 80 ans, fort bien conservé, taille moyenne, regard assuré, expression à la fois ferme et bienveillante. Impossible d'oublier en sa présence qu'on est devant le général en chef d'une grande armée en campagne, qui commande et auquel tout le monde obéit. Le colonel que j'accompagne connaît son devoir; après s'être incliné il explique d'un ton net et clair, et dans un style concis, le but de sa mission, puis attend, en se retirant, que le maréchal l'aborde de nouveau. « Et vous, me dit alors celui-ci, en se tournant brusquement vers moi, que voulez-vous? » C'était à mon tour de faire mon discours, bref et complet; mais j'avais été à bonne école, et le colonel me dit après, que je ne m'en étais pas trop mal tiré. « J'examinerai la chose; vous viendrez dîner à ma table à 5 heures, en redingote. » — « A vos ordres, Excellence, » et nous disparaissons. A 5 heures moins quel-

ques minutes, nous entrions dans la salle où étaient réunis une quarantaine d'officiers de tout grade. Les seuls invités en bourgeois étaient l'aumônier, puis votre délégué, portant comme unique insigne le brassard blanc avec la croix rouge, enfin un peintre de la cour, chargé de faire des croquis des diverses scènes de la campagne. Bientôt tout le monde se place, un peu comme il veut, autour de la longue table. J'étais assis à côté de M. le comte d'E***, chef d'escadron du 3me régiment des uhlans de la garde, homme fort accueillant et d'une conversation facile. Il me mit bientôt à l'aise et me fournit toute sorte de renseignements précieux sur les choses et les personnes. Ce repas tout militaire, je dirais presque guerrier, offrait un tableau pittoresque que je n'ai pas oublié. J'avais devant moi ce vieux maréchal, vif, gai, causant, versant à boire aux officiers qui l'entouraient et qui s'empressaient de tendre respectueusement leur verre à leur vénérable chef. Pendant le repas, des bruits divers circulaient sur le combat qui venait d'avoir lieu devant Düppel, dans lequel le vaisseau cuirassé *Rolf-Kraker* avait, par quelques décharges, si puissamment secondé les troupes danoises. Chacun apportait à la conversation son contingent de versions diverses sur tel ou tel incident, on nommait les officiers qui avaient été tués ou blessés plus ou moins grièvement. A la sortie, le maréchal, me rencontrant encore sur son chemin, me dit, toujours en allemand : « Eh bien ! que fait-on à Genève ? c'est très-bien de votre part d'être venu nous voir de si loin. Avez-vous reçu ma lettre de recommandation pour le Dr Berger ? » (L'aide-de-camp me l'avait déjà remise) « Que voulez-vous faire maintenant ? » Puis sans attendre la réponse : « Vous ferez ce que vous voudrez. »

Le lendemain j'étais avec le colonel sur un char de ré-

quisition militaire, me rendant à Apenrade où il avait à inspecter quelques dépôts. Nous faisions route par un air matinal très-froid ; décidément je n'étais plus au bord du lac Léman, et pourtant le pays est intéressant, quelquefois pittoresque, rappelant l'Écosse par ses lacs, ses baies, sa végétation septentrionale, son ciel brumeux, cet ensemble qui a quelque chose de grave et de mélancolique. A Apenrade nous dînons avec toute une société militaire. J'en profite pour parler de notre œuvre qui est déjà connue. On objecte que, dans la pratique, les principes de la *neutralité* et de l'*internationalité* rencontreront de grands obstacles. Cependant les chirurgiens reconnaissent pleinement l'utilité d'une œuvre complémentaire de celle du gouvernement. Le mécanisme hiérarchique des pouvoirs oblige les chirurgiens et les directeurs des hospices à rendre un compte exact de tous les objets qui sont employés par eux dans leur service. Ce travail de comptabilité est quelquefois assez gênant, au moment où le travail médical proprement dit absorbe toute l'attention. De là l'empressement avec lequel étaient généralement accueillis les dons mis par les Comités à la libre disposition des hospices.

Dans l'hôpital d'Apenrade nous examinons ensemble le dépôt des dons charitables, séparés des objets fournis par l'armée. Nous y voyons aussi quelques sœurs de Kaysersswerth, *secoureuses volontaires* de la vraie et bonne espèce. Nous reviendrons plus tard sur cette philanthropique corporation religieuse protestante. En route j'eus souvent l'occasion d'observer les conséquences de tout genre du régime de l'état de guerre. Tous les véhicules, par exemple, sont à la libre disposition de l'armée. A chaque station un peu importante, on voit en dehors de l'endroit, sur une place libre, dix, vingt, cinquante chars sans chevaux et nu-

mérotés. Ce sont les chars de réquisition ; les chevaux, le cocher sont à proximité et doivent se tenir constamment à la disposition du chef militaire. On sent que la guerre pèse partout et uniformément sur le pays de tout son absolutisme. Le passant salue souvent avec un empressement qu'on voudrait moins craintif. Sur toute la route, à perte de vue, on ne voit que chars de réquisition chargés de toute sorte de denrées pour l'armée ; il fallait voir mon excellent colonel faire marcher les affaires : « Cocher, en avant ! » — puis à un soldat qu'on rencontre : « Mon garçon, viens ici, — va faire cette commission, vite ! » mais ce même absolutisme a son charme, quand il est, comme souvent, généreux et paternel. Un soir, près de Rinkenis, j'étais en voiture toujours avec mon militaire protecteur, nous rencontrons cinq soldats en retard : « Halte, cocher ; où allez-vous, mes enfants ? » — « A tel endroit. » — « Vous êtes fatigués ? » — « Oui, colonel. » — « Entrez avec moi dans cette auberge (ils suivent) : aubergiste ! » — « Voilà, colonel ! » — « Du café pour ces hommes ; une, deux, trois, quatre, cinq portions, et de suite. Je vais vous les payer à l'avance, car il faut que je continue mon voyage ; mes enfants, vous prendrez ce café, et puis vous vous remettrez tranquillement en route. » — « Oui, colonel, merci. » — « Cocher, marche ! » — Une autre fois c'est un soldat perdu, seul sur la route, qui paraît fatigué : « Mon garçon, d'où viens-tu, où vas-tu ? » — Il se met en position présentant les armes et répond : « Je me suis égaré, je ne reconnais plus mon chemin. » — « N'as-tu pas trop chaud ? monte sur le siége, mais enveloppe-toi bien. »

D'Apenrade nous revînmes par Gravenstein, quartier général du prince Frédéric-Charles, qui commandait, comme on sait, le corps d'armée chargé du siége de Düppel. Nous

passâmes la nuit chez un ami du colonel, partageant son toit et sa table, qu'il avait mis à notre disposition avec une extrême bienveillance, et le lendemain nous nous mîmes en route pour Broaker, village à portée de canon des redoutes, et séparé des forts par un petit bras de mer, le Wenningbund. C'est là que je vis pour la première fois le Dr Gurlt, envoyé également par le Comité de Berlin, avec lequel j'eus plus tard un entretien sur nos Conférences, et qui se montra en général favorable à nos décisions, sous réserve d'en organiser la réalisation d'une manière convenable. Revenu à Gravenstein, je n'ai pu réussir à être présenté au prince Frédéric-Charles, qui ne recevait presque personne, mais son chef d'état-major me donna un laissez-passer illimité. Je m'étais présenté aussi au Dr Berger, chirurgien en chef de l'armée devant Düppel, auquel le maréchal m'avait adressé par lettre. Il m'indiqua Westerschnabek comme poste où je devais me rendre sans retard, au risque, disait-il, de manquer une affaire importante.

M. le Dr Berger est tout naturellement par sa position le représentant de l'organisation officielle des secours sanitaires dans l'armée; il ne pouvait, par conséquent, témoigner une très-grande sympathie pour ce qui se fait en dehors de ce cadre. Rien cependant dans sa conversation n'indiqua qu'il fût directement opposé à nos *Résolutions*.

Je me décidai, avant de me rendre à Westerschnabek, à revenir avec le colonel à Flensbourg. Cette association était pour moi d'un si grand prix que je ne voulais pas en perdre une heure. De retour dans cette ville, j'ai visité l'hôpital des chevaliers de St-Jean, vrai modèle d'établissement, contenant une trentaine de lits destinés à des officiers seulement. C'est avec le professeur Langen-

beck, appelé de Berlin en consultation, que je fis la visite de cet intéressant petit hospice, desservi par deux chirurgiens civils.

Le comte de Stolberg-Wernigerode avait la direction supérieure, et la comtesse dirigeait les travaux féminins confiés aux sœurs de Béthanie, corporation protestante semi-religieuse, fondée en Prusse. Le colonel K. de Schw. avait le département de la correspondance, recevait et distribuait les lettres, et les rédigeait pour ceux des blessés qui n'étaient pas en état d'écrire.

L'Ordre des chevaliers de St-Jean, après une longue période d'existence plutôt nominale qu'effective, est entré depuis une dizaine d'années dans une phase d'honorable activité. Il a créé, dans plusieurs endroits du royaume de Prusse et au dehors, des hôpitaux qu'il surveille lui-même. Il possède actuellement en Prusse 18 hôpitaux avec 521 lits; dans les autres pays allemands il donne son appui à 7 hôpitaux; il possède à Beyrouth un hôpital de 45 lits. Lorsqu'en 1859 la guerre menaça d'éclater, l'Ordre avait préparé les dispositions suivantes pour le cas de guerre : un commandeur de l'Ordre devait se rendre avec un hôpital ambulant de 100 lits sur le théâtre de la guerre; à cet effet, on aurait transporté le personnel et le matériel de tout un hôpital permanent auprès de l'armée. La supérieure des sœurs diaconesses de Béthanie avait promis autant de sœurs qu'il en faudrait et M. Wichern, de Hambourg, avait fait une promesse semblable pour des infirmiers; en outre, l'Ordre avait une somme de 40,000 thalers disponible pour suffire aux premiers besoins.

Mais c'est dans la dernière campagne que cette noble chevalerie s'est particulièrement distinguée, et a vraiment reçu la consécration du baptême de feu. Dès le début des

hostilités, le comte de Stolberg, son représentant, se rendit sur le théâtre de la guerre pour y créer des hôpitaux, d'abord à Altona, puis à Flensbourg, et enfin devant Düppel même. Il donna l'exemple d'une grande rapidité d'action, en sorte que, lorsque arrivèrent les premiers blessés, les hôpitaux fondés par l'Ordre étaient prêts à les recevoir.

Tout le monde sait que les chevaliers ont rendu d'éminents services. Ils n'ont pas craint de s'exposer au feu partout où leur présence pouvait être utile, soit pour emmener du champ de bataille quelque blessé, soit pour porter des rafraîchissements aux avant-postes. Ces secours partaient ordinairement de l'ambulance de Nübel, petit village situé près de la route qui conduit aux redoutes et à trois quarts d'heure environ de ces dernières. L'Ordre avait établi à Flensbourg un dépôt d'objets de tout genre, dans lequel il puisait à mesure que de nouveaux besoins se faisaient sentir.

J'ai encore visité à Flensbourg *l'arsenal chirurgico-militaire* fondé à l'avance, en prévision d'une armée schleswicoise. La plupart des objets y portent les initiales S. H. A. (Schleswig-Holsteinische Armee). Ce sont des linges à pansement de toutes les formes, des planchettes diverses pour attelles, des bassins en métal pour le lavage des plaies, des irrigateurs, des baignoires en étain pour bains partiels des bras ou des jambes, des appareils à fracture, etc. Tous ces objets ont été plus tard transportés dans le local du Comité de secours schleswicois, et de là libéralement distribués dans tous les hôpitaux, où ils ont trouvé le plus utile emploi. Le professeur Esmarch, de Kiel, était à Flensbourg, y remplissant dans les hospices la fonction inofficielle de chirurgien-consultant. Dans l'hôpital dit du *Bürgerverein*, il y avait entre autres un petit service d'une quinzaine de lits, confié à un jeune chirurgien civil étranger. Les deux

médecins que je viens de nommer et les trois autres occupés par les chevaliers de St-Jean, peuvent bien être considérés comme autant de *secoureurs volontaires médecins*.

J'ai fait ce jour-là encore la connaissance du Dr B***, directeur supérieur des hospices, sorte d'intendant-général pour le matériel sanitaire. Sa position officielle, on le devine, ne le rend pas très-favorable à l'intervention des secours libres dans le mécanisme militaire. « Nous suffisons, dit-il, parfaitement pour les besoins ordinaires ; nous ne pouvons admettre que des étrangers qui n'ont rien fait pour nous, viennent critiquer ceux qui ont travaillé toute leur vie pour le bien de l'armée. » Je ne pouvais que donner raison sur ce point à cet honorable médecin supérieur, car j'avais appris qu'en effet il s'était commis dans les journaux plusieurs indiscrétions, de la part de quelques visitants étrangers. Le Dr B*** était d'ailleurs disposé à admettre l'intervention de secours civils dans une guerre plus étendue et de longue durée. Il comprit aussi parfaitement la conséquence de notre principe d'internationalité, et trouva fort logique qu'on eût envoyé également un délégué à l'armée danoise.

A propos d'indiscrétions commises dans les journaux, il y en a une que je dois mentionner ici, parce qu'on a souvent voulu en rendre responsable le Comité de Genève. Un journal avait carrément affirmé qu'à Flensbourg, faute de Comités bien constitués, les malheureux blessés n'avaient pas été relevés, et que, gisant ensanglantés dans les rues, les roues des chariots de l'artillerie leur avaient passé sur le corps; qu'ensuite, faute de charpie, on avait dû panser les nombreuses victimes avec de la terre, du foin et de la paille (*sic*), et autres détails du même goût. Malheureusement, ces absurdités ont été reproduites par un grand nombre de journaux, et ainsi je me suis trouvé très-souvent dans le cas,

non pas de les rectifier, cela n'était pas nécessaire, mais de répéter que le Comité de Genève n'était pour rien, absolument rien, dans la publication de ces niaiseries, qui ne pouvaient avoir été inventées que pour donner du vernis au tableau. On sait, en effet, qu'à Flensbourg on n'a pas brûlé une amorce. L'article susmentionné coïncidait, en outre, à peu près avec le moment où le maréchal Wrangel remerciait dans les journaux le public des dons innombrables en charpie, toile et autres objets, qui lui avaient été envoyés de divers pays, priant instamment ce même public de suspendre ces envois, au risque d'occasionner des encombrements fort incommodes.

On ne sera pas étonné que j'aie trouvé, en général, favorables aux idées de la Conférence, les médecins civils non incorporés à l'armée, tels que le Dr Gurlt, le professeur Esmarch, les médecins des hôpitaux des chevaliers de St-Jean à Flensbourg et à Nübel (près Düppel), enfin le jeune docteur du *Bürgerverein*.

Mais le moment était venu de partir pour Westerschnabek, petit village situé à l'aile gauche de l'armée prussienne, en face des redoutes les plus septentrionales. On se souvient que c'était le poste que m'avait assigné le Dr Berger, et j'eus le bonheur de pouvoir faire route avec un jeune chirurgien militaire, qui avait ordre de se rendre sans retard à Westerschnabek. La course était longue, l'heure tardive et la soirée froide.

Je visitai en passant l'ambulance de Rinkenis, station intermédiaire entre Flensbourg et Gravenstein. J'y vis entre autres un cas très grave de tétanos, et deux plaies produites par des éclats de grenade ; l'un avait traversé de part en part l'articulation de la main, l'autre celle du pied. Le dernier blessé souffrait plus que je n'ai jamais vu souffrir

d'une plaie par arme à feu; il gémissait, criait, hurlait même et ses lamentations retentissaient au loin. J'ai appris plus tard que cet infortuné a succombé avant qu'on ait pu pratiquer l'amputation.

Force nous fut de passer la nuit à Gravenstein, et nous n'atteignîmes ainsi notre destination que le lendemain matin, après bien des errements par des chemins peu fréquentés. Heureusement qu'à chaque carrefour l'autorité militaire avait fait établir un indicateur.

Tous les villages qui, à une lieue à la ronde, entourent les hauteurs de Düppel, se composent de fermes disséminées, constructions longues, couvertes de chaume et n'ayant qu'un rez-de-chaussée; les chambres sont très-simples, mais assez propres, munies chacune d'un bon fourneau en fer et dénotant d'ailleurs une certaine aisance. C'est à Westerschnabek que je fis tout particulièrement l'expérience du communisme qui règne souvent à la guerre; impossible de se procurer quoi que ce soit avec de l'argent; chacun apporte à la masse commune ce qu'il a, et le tout appartient à tous; pour moi, je n'avais à offrir qu'une boîte de bons cigares, mais des cigares et surtout de vrais havanes, voilà une puissante recommandation qu'il ne faut pas oublier, à côté de la lettre du général en chef.

Des bruits sourds circulaient à Westerschnabek sur une expédition prochaine. C'est qu'en effet on faisait des préparatifs pour opérer une descente dans l'île d'Alsen et prendre ainsi l'ennemi entre deux feux. Cette hardie tentative dut être abandonnée, on le sait, à cause d'une mer trop agitée qu'on ne pouvait décidément pas braver avec de simples petites embarcations de pontonniers. La compagnie sanitaire qui était sous les armes reçut contre-ordre, comme la troupe; et j'eus alors la bonne chance de pouvoir consacrer, avec

une dizaine de mes collègues, l'heure encore peu avancée de la journée à une discussion régulière des *Résolutions* de notre Conférence.

Je ne reproduirai pas ici les détails de cette longue et intéressante séance. Je dirai seulement que les objections furent nombreuses et que le point de vue de la discipline militaire domina ; on trouva difficile, quelquefois même impraticable, le mouvement indépendant d'une activité philanthropique au milieu du grand mécanisme militaire. Néanmoins on reconnut à plusieurs reprises la vérité du principe que l'on doit au blessé et au malade les soins les plus complets, et que le devoir de l'humanité doit être mis au premier rang; qu'enfin, sous le rapport de l'organisation du service sanitaire dans les armées, il reste encore beaucoup à faire. J'eus aussi la satisfaction de me voir fortement appuyé par un chirurgien prussien, qui soutint avec moi la possibilité et la haute convenance des mesures décrétées par la Conférence. L'insuffisance est généralement reconnue pour les guerres étendues et prolongées; mais dans cette guerre-ci elle ne s'est fait sentir que très-exceptionnellement et par moments. C'est ainsi qu'évidemment à Oeversée l'armée autrichienne n'a pas été suffisamment fournie, et que les blessés n'ont pas trouvé des secours organisés. La neige étant, en outre, tombée épaisse immédiatement après le combat, le transport des blessés et l'enlèvement des morts n'ont pu se faire que lentement et incomplétement. On exprima généralement l'avis que les infirmiers volontaires ne devraient, en principe, trouver place que dans les hôpitaux de deuxième ligne.

Il est probable cependant, que dans toutes les guerres, il y aura une catégorie de volontaires qui pourront toujours rendre des services et qui seront bien accueillis : ce sont les jeunes chirurgiens, ayant fait de bonnes études et dési-

reux de s'instruire; j'en ai rencontré plusieurs, en particulier à Westerschnabek, et ce qui a donné à cette Conférence plus de valeur, c'est précisément que plusieurs nationalités s'y trouvaient représentées, savoir : la Prusse, le Wurtemberg, la Bavière, la Saxe royale, la Suisse. Je mentionnerai en particulier le Dr F***, de Bavière, âgé d'une quarantaine d'années. Il a rendu des services signalés dans plusieurs combats, spécialement dans celui du 17 mars, où il a su, au moment du besoin, requérir des chars de paysans et diriger lui-même le transport des blessés, les moyens ordinaires étant devenus insuffisants. C'est un chirurgien militaire dans le vrai sens du mot, plein d'entrain et d'intrépidité, fort instruit et qui s'occupe avec prédilection du difficile sujet de l'organisation des compagnies sanitaires dans l'armée, ainsi que des divers moyens de transport des blessés. Il était, on le devine, peu favorable à l'action simultanée des secours officiels et des secours libres.

On a également fait quelques objections relativement aux *Vœux* qui terminent nos *Résolutions*. On a trouvé difficile d'ériger la neutralité en principe général et de lui donner une application aussi étendue; mais, a-t-on dit, rien n'empêche qu'on l'exprime, qu'on en fasse l'objet d'une recommandation adressée à toute l'armée, et même qu'on l'insère sous cette forme dans les livrets de service. — Le signe distinctif identique est possible, dit-on encore, mais l'uniforme trouverait un obstacle dans la susceptibilité des armées.

Dans cette intéressante conférence improvisée, qui dura deux heures, le meilleur esprit et la plus parfaite courtoisie n'ont cessé de régner. La journée a été après cela consacrée à des visites familières de ferme à ferme, chacun offrant aux arrivants ce qu'il avait : cigares, eau-de-vie, pain de munition, beurre et fromage. Mon cœur se serra à la vue des épouvantables effets de la canonnade qui dura toute

la journée. La veille, elle avait produit deux incendies dans les redoutes, probablement dans des blockhaus; le lendemain, d'une distance d'une lieue, on incendia la ville de Sonderbourg. Une immense lumière éclairait l'horizon depuis deux heures de l'après-midi, et à minuit, on voyait encore une rouge et lugubre lueur. Rien ne peut rendre la solennité de ce spectacle, et les sérieuses impressions qu'il faisait naître dans l'âme la moins sensible. Je ne vous cacherai pas qu'à la vue de ce désastre, mon émotion eut quelque peine à ne pas éclater en larmes de pitié pour tant de victimes, dont sans doute beaucoup d'innocentes.

Mais je me hâte de passer à un sujet moins triste. A côté du mal paraît aussi et brille même d'un consolant éclat le remède, le seul remède, la *charité*. Après vous avoir mentionné les objections de principe faites à l'application de nos désirs, je suis heureux d'avoir à vous signaler les bienfaits que répand partout, et jusque sur les champs de bataille, *le dévouement*, simple, silencieux, modeste, mais actif et vigilant. Les élèves de l'Institut philanthropique de Duisbourg (Prusse rhénane) en ont fourni dans cette guerre un bel exemple. Il y en avait deux à Westerschnabek, trois à Hadersleben, et deux à Kolding. Envoyés sur le théâtre de la guerre dès le commencement de février, ils étaient arrivés à W. le 22, le jour même où une reconnaissance donna lieu, à Rackebüll, à un sérieux combat. A peine débarqués, ils s'étaient mis à l'œuvre pour transporter les blessés et les soigner dans le Feld-Lazaret de Baurup; il y avait environ 20 blessés et quelques tués, parmi lesquels quatre Danois grièvement blessés, qui succombèrent dans la nuit. Tous les chirurgiens auxquels j'en ai parlé, rendent, *sans exception*, un éclatant témoignage à ces deux jeunes hommes. Tous s'accordent à dire qu'ils ont rendu les plus réels services; ils étaient modestes, dévoués, braves, inépuisables de

charité et d'esprit inventif. Je ne fais que reproduire mot pour mot ce qu'on entendait répéter à l'envi par toutes les bouches médico-militaires. Le Dr bavarois, caractère franc et sincère, dont j'ai indiqué l'opinion, me dit : « Je rends hommage à ces deux braves jeunes gens, ils nous ont rendu d'insignes services ; il aurait été impossible de faire plus et mieux. » L'un d'eux, après s'être informé de ce qui était le plus utile immédiatement après le combat de Rackebüll, part seul pour Flensbourg et revient le lendemain avec un char plein d'objets indispensables et de rafraîchissements de tout genre, que, sur leur demande, lui avait fourni le Comité de secours de cette ville. « C'est à eux, disait l'un des docteurs, que nous devons d'avoir ici des *irrigateurs,* » cet appareil si précieux pour nettoyer et laver les blessures. Leur inépuisable libéralité était devenue dans la contrée presque proverbiale ; il n'y a sorte de choses qu'ils n'aient su se procurer et n'aient été prêts à fournir au moment du besoin.

Ayant appris que l'inspecteur de ces deux braves se trouvait dans une ferme du voisinage, je me suis hâté de l'aller voir ; je l'ai trouvé avec un autre de ses collègues, à côté d'eux les deux jeunes volontaires, ceux-ci silencieux, sans prétention aucune, osant à peine prendre part à la conversation, en simple habit civil, sans autre signe uniforme qu'un brassard blanc avec une croix noire.

Il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour reconnaître que la seule force qui les soutenait, qui leur donnait la persévérance et l'abnégation, c'était, non l'enthousiasme, mais *la charité* puisée à la source d'une foi profonde et vivante. Voilà des faits.

J'avais écrit ce qui précède, lorsqu'il me tomba entre les mains un rapport annuel de l'établissement de Duisbourg et je trouvai en tête les lignes suivantes :

« Les jeunes gens qui veulent se consacrer au soin des pauvres, des malades, des enfants et des prisonniers, doivent, pour être admis, remplir les conditions suivantes: 1° avoir des convictions religieuses sincères, vives, fruits d'une expérience individuelle et puisées à cette source; le désir de se rendre utiles à leurs semblables par des services modestes, sans prétention ; il faut qu'ils soient dépouillés de toute recherche d'avantage propre, d'honneur ou de vie commode. » (Suivent les autres conditions.)

Voilà bien, comme je l'ai dit, les qualités que réunissaient parfaitement les deux jeunes gens, auxquels tout le monde se plaisait à rendre un éclatant témoignage.

Avant de quitter Westerschnabek, je pris congé du chirurgien supérieur Dr Geissler, homme d'une soixantaine d'années, qui a une longue expérience de la vie du médecin militaire et de l'organisation sanitaire des armées. J'eus avec cet excellent homme une longue conversation. Il déclarait sans réserve que jamais un gouvernement ne pourrait organiser un service sanitaire suffisant pour le temps d'une grande guerre ; il faudrait, disait-il, nécessairement le concours des forces de la philanthropie libre. « Mais, ajoutait-il, pour que ce concours soit vraiment efficace, il faut : 1° *l'organiser ;* 2° que les infirmiers et les médecins volontaires soient complétement *soumis* à l'autorité militaire ; 3° enfin que ces secours soient appliqués surtout dans les deuxième et troisième lignes des ambulances. Je reconnais, continuait le Dr Geissler, que *le bien des blessés* est la première chose que nous devions avoir en vue ; toutes les autres considérations viennent après; il est de notre devoir de tout faire pour contribuer à ce bien. D'autre part, vous avouerez que notre corps médical a fait son devoir et qu'il est pénétré du sentiment sérieux de sa responsabilité et d'un véritable

esprit d'humanité. » Je ne pouvais qu'abonder dans ce sens, car rien n'était plus évident.

On m'avait beaucoup parlé *des voitures de transport employées par les chevaliers de St-Jean*. Ce fut pour en prendre connaissance que je me rendis avec deux collègues à l'ambulance établie par l'Ordre à Nübel, à une lieue et demie de Westerschnabek, à trois quarts d'heure des hauteurs de Düppel, tout près de la route qui conduit aux redoutes et de là à Sonderbourg, en passant entre les redoutes 4 et 5.

C'est là que je fis enfin la connaissance personnelle du comte de Stolberg, occupé, au moment de mon arrivée, à envoyer aux avant-postes des rafraîchissements. Il nous montra avec une parfaite politesse les voitures de transport dont je vais donner la description.

Il y a d'abord les voitures proprement dites, sortes d'omnibus traînés par deux chevaux; leur construction est riche, trop riche peut-être pour l'usage ordinaire des armées. Dans le coupé il y a place pour trois blessés assis; l'intérieur peut recevoir deux blessés couchés sur des brancards. Enfin, à l'extrémité de chacun de ces derniers, on peut encore adapter une planchette avec coussin, pour un infirmier ou pour un homme légèrement blessé. Le coupé a une toiture en toile en forme de capote de voiture; il est séparé de l'intérieur par une paroi solide; le caisson du coupé est divisé par une paroi oblique en deux parties, dont l'antérieure contient des objets de pansement, et dont l'autre ouverte à l'intérieur, reçoit l'extrémité des pieds du brancard. Dans le caisson se trouve, entre autres, une lanterne que l'infirmier porte suspendue autour du cou. L'intérieur de la voiture n'est accessible que par derrière; les parois latérales n'ont pas de porte, leur moitié inférieure est en bois, le reste en toile. Cette disposition rend un peu difficile la surveillance

des deux blessés de l'intérieur; si, en route, on était dans la nécessité de renouveler le pansement, on serait obligé de sortir le brancard.

Ces brancards contenus dans la voiture sont un peu plus compliqués que le brancard ordinaire. Ce sont toujours deux barres latérales, composées d'une seule pièce chacune et unies par une toile médiane. A la tête il y a un coussin qui se prolonge latéralement en deux bandes. Cette partie, destinée à la tête, peut être plus ou moins relevée. Le brancard est enfin pourvu de quatre pieds que l'on peut dresser ou rabattre; c'est sur ces derniers qu'il glisse, quand on l'introduit dans la voiture. A son extrémité inférieure la toile est roulée autour d'un cylindre muni d'un arrêt; l'avantage de cet arrangement est, dit-on, de pouvoir mettre la jambe sur un plan plus ou moins incliné.

Sur chaque voiture se trouvent en outre deux brancards simples, brisés dans le milieu, devant servir au cas où un engagement plus sérieux et plus prolongé réclamerait un plus grand nombre de moyens de transport.

Enfin les brancards sur roues, ou *charrettes de transport,* dont j'ai vu deux à l'ambulance de Nübel, sont des brancards suspendus au milieu par des ressorts sur deux roues assez grandes. On prétend que ce sont les Anglais qui les premiers en ont fait usage dans la guerre de Chine. La tête repose sur un coussin relevé. Sous la tête il y a une sorte de caisson contenant des rafraîchissements, une couverture de laine et les courroies pour les porteurs. La tête est protégée contre le soleil ou la pluie par une capote de voiture en toile. Dans la région du genou, le plan sur lequel repose le corps est légèrement brisé; au bas se trouvent deux trous pour recevoir les éperons; enfin de chaque côté il y a un appui ou bras de fauteuil. Le bois de ces charrettes est pris

d'un chêne américain nommé *hickory*, dont les avantages sont, dit-on, d'unir la solidité à la légèreté.

Le maniement de cette charrette est en effet des plus faciles. Des essais que je fis m'ont prouvé qu'on y est fort bien couché, et que, même chargé du poids du corps humain, elle est très-facile à mouvoir.

Par suite d'un arrangement fort simple, deux charrettes peuvent être accrochées par derrière à la voiture de transport, ce qui fait que les deux chevaux entraînent ainsi à la fois, s'il le faut, deux personnes couchées dans l'intérieur, deux sur les charrettes, trois personnes assises dans le coupé et deux dans l'intérieur; total : cinq personnes assises et quatre couchées.

L'hôpital de Nübel nous a offert une autre expérience intéressante, relative aux divers modes de transport des blessés : je veux parler du *transport par eau*. Situé à quelques minutes du golfe dit Nübel-Nœr, il lui était facile d'embarquer ses blessés et, en longeant la côte, d'arriver ainsi à Flensbourg après une traversée de trois heures environ. On avait, cela va sans dire, la précaution d'arborer sur le bateau un drapeau blanc, signe indiquant la présence de blessés et qui est toujours respecté par une armée ennemie. Ce signe convenu flottait aussi sur les toits de toutes les ambulances. Au port de Flensbourg tout était préparé pour recevoir les blessés sur des brancards, et de là les répartir dans les hôpitaux; l'un de ces derniers, dit la *Commandantur danoise*, était situé à deux pas du lieu de débarquement. J'ai vu plusieurs blessés transportés par cette voie; ils s'en étaient fort bien trouvés et en particulier ne se plaignaient pas d'avoir souffert du mal de mer. Je ne sais quelles ont été les expériences à cet égard en Crimée, où les voyages sur mer ont été beaucoup plus prolongés et où des vomis-

sements répétés ont pu offrir des inconvénients plus sérieux. Toujours est-il que ce mode de transport offre d'immenses avantages au point de vue des secousses beaucoup moindres imprimées aux membres malades.

Le passage de Nübel à Flensbourg se faisait sur embarcations à voiles; l'hôpital n'ayant pas réussi à se procurer un bateau à vapeur, que les Danois n'eussent pas laissé passer, et qui eût été trop lourd pour être transporté de Hambourg à Flensbourg par voie ferrée, ainsi qu'on en avait d'abord eu l'idée.

Je profitai d'une occasion un peu tardive pour me rendre à Gravenstein. Là tout était plein jusqu'aux combles, les soldats couchaient partout, dans les chambres d'auberge, après que les buveurs les avaient évacuées, dans les écuries, etc. Malgré la nuit, il fallut renoncer à trouver un gîte, et découvrir quelque part un véhicule qui pût encore le soir même me faire franchir la longue distance qui me séparait de Flensbourg.

Ce fut une des occasions où *le brassard* que je portais toujours me fut d'un vrai secours. Je me présentai au bureau du commandant, lui exposant mon embarras; quand je voulus lui décliner mon nom et mon mandat, il m'interrompit aussitôt: « L'insigne que vous portez est une recommandation suffisante, nous savons ce qu'il signifie, vous êtes ici pour le bien public; voici un billet de réquisition, allez choisir au parc des chars celui qui vous convient. »

J'arrivai à Flensbourg à minuit, mais j'arrivai.

La *marque distinctive* décrétée par la Conférence de Genève est en effet de la plus grande importance. A la guerre, où tout va vite, on n'a que rarement le temps de montrer ses lettres de recommandation et d'exhiber tous ses titres; et pour celui qui n'a pas la recommandation de l'uniforme, il

est indispensable qu'il porte au moins avec lui celle d'un signe très-visible et convenu. On gagne du temps, on est mieux accueilli, le soldat disposé à traiter le bourgeois avec quelque dédain est rendu attentif. De fait, ce signe distinctif m'a été d'une grande utilité. Il a eu en outre pour moi un avantage occasionnel; les volontaires du Rauhehaus de Hambourg, employés par l'Ordre de St-Jean, portaient le même signe avec une légère différence dans la forme de la croix; or les soldats avaient été invités à traiter avec égards les porteurs de ce brassard. Cette coïncidence me fut profitable et me fit souvent confondre avantageusement avec les chevaliers eux-mêmes, avec lesquels j'étais d'ailleurs lié par la communauté de notre but philanthropique, et par le fait que S. A. le prince Henri XIII de Reuss, vice-président de notre Conférence, était à la fois chevalier de St-Jean et président du Comité de Berlin.

Voici ce que j'écrivais à la date du 6 avril :

« J'arrive enfin de nouveau à Flensbourg, qui est devenu depuis quelques semaines pour moi comme une patrie relative, ou tout au moins un refuge, après mes courses aventureuses autour de Düppel. J'ai eu un singulier plaisir à retrouver ma petite chambre chauffée et un vrai lit, et dans ma chambre le colonel qui continue paisiblement, mais avec une militaire énergie, son travail d'organisation des dépôts. Il y a décidément dans la vie du soldat quelque chose de tout spécial, un ordre, une régularité, une tranquille décision, que la vie ordinaire ne donne pas au même degré.

« Ma vie de ces derniers jours a été, il est vrai, remplie, mais bien irrégulière et fatigante. Monde tous les jours aussi inconnu que la veille, mille et une informations à prendre sur les localités à visiter, les choses et les personnes à y voir, les moyens toujours incertains et chanceux pour y parvenir,

ordinairement sur des chars de paysan, dont l'homme en bourgeois ne profite que par tolérance, et sous la dépendance de l'employé militaire qui en dispose pour lui ; par une saison qui ressemble à celle de janvier de nos pays, neige, pluie, froid glacial, menace continuelle de quelque atteinte catarrhale, nourriture toujours inégale, à des heures incertaines; ce perpétuel et pesant pain de munition, avec un morceau de fromage ou de beurre toujours rance, une tasse de café, quand il y en a, mal fait, et qu'il faut attendre une heure, une heure prise sur des choses qui pressent; partout de nouvelles présentations, des noms et des grades sans fin, qu'il faut pourtant retenir; puis viennent les heures de la nuit qui sont les seules tranquilles pour écrire une lettre, qu'il faut le lendemain de bonne heure, avant le départ du courrier, porter soi-même au bureau de la poste militaire, en la recommandant. Au milieu de tout cela, difficulté de former un plan une heure à l'avance, vu l'incertitude des événements. Düppel sera-t-il pris? quand? peut-être demain; peut-être dans huit jours; peut-être pas du tout; partirai-je, resterai-je; pourrai-je traverser les postes échelonnés sur la route? Voilà bien le train de guerre qui ressemble à la vie, et la vie qui ressemble à un train de guerre.

« J'ai pu aujourd'hui rendre quelques services dans les hôpitaux, aider à l'une de ces opérations *de résection du coude*, qui constituent depuis les dernières campagnes un précieux progrès dans la chirurgie militaire. Cette belle opération a pour but de conserver le membre qui autrefois était voué fatalement à l'amputation. Quand la plaie siége dans l'articulation même du coude, où elle a occasionné des destructions étendues, sans cependant trop compromettre la vitalité du membre, quand l'état général du blessé le permet,

on se borne à ouvrir l'articulation, à enlever les morceaux détachés, à égaliser les saillies osseuses et à refermer convenablement la plaie. Souvent, après quelques semaines d'une immobilité absolue et de pansements rationnels, la cicatrisation est obtenue, il se forme une articulation nouvelle, le blessé est guéri, et il a conservé en bonne partie l'usage de son membre. J'ai vu à Schleswig trois cas semblables de complète guérison dans le service du Dr Neudörfer. L'opération à laquelle j'ai pu à Flensbourg prêter mon concours était compliquée et avait duré trois quarts d'heure.

« Le soir j'ai revu à l'hôpital de l'Ordre le comte de Stolberg ; nouvelle conversation sur l'œuvre des secours libres ; toujours la même opinion, que leur activité doit se concentrer plutôt sur les hôpitaux de deuxième et troisième lignes. »

Pour rendre compte du court *séjour que je fis dans l'armée autrichienne*, je crois encore ne pouvoir mieux faire que de reproduire ici en substance la lettre que j'adressai alors au Comité de Genève :

« Kolding, près Fridericia, 9 avril.

« Nous sommes décidément dans un pays étranger et ennemi, langue, mœurs, dispositions, autant qu'il est permis d'en juger à première vue, tout est différent. Je suis parti hier matin de Flensbourg dans une sorte d'omnibus de campagne fort incommode : mais enfin nous avancions, quoique lentement, et c'est déjà beaucoup dans un pays en pleine guerre. Nous arrivâmes le soir à Hadersleben, après avoir traversé toute la journée un pays inhospitalier par sa température encore hivernale, son caractère solitaire et presque sauvage, sa végétation septentrionale et arriérée, ses terres laissées

sans culture, enfin par les dispositions tristes, comprimées, hostiles même des habitants.

« Le lendemain matin nous entrions à Kolding. Nous nous présentâmes de suite au chirurgien supérieur, M. le Dr Ebner, pour lequel j'avais une recommandation des plus aimables du Dr Unger, de Vérone, délégué par le gouvernement de l'Autriche à la Conférence de Genève, où j'avais eu le plaisir de faire sa connaissance.

« J'ai dit plusieurs fois *nous*, c'est qu'en effet je n'étais pas seul. Au moment de quitter Flensbourg, j'avais rencontré un jeune médecin militaire, Bavarois, dont j'avais déjà fait la connaissance devant Düppel. Il s'était décidé sur place à m'accompagner, et depuis lors j'ai eu en lui le plus agréable, le plus attentif, le plus aimable compagnon que j'eusse pu imaginer. Il voulait porter mon sac, me couvrait de son manteau militaire quand j'avais froid, me réservait partout la meilleure place, entrait le premier dans les hôtels pour m'assurer un bon gîte, tenait les comptes, etc. C'est un jeune homme plein de talent, d'une culture académique distinguée, et, je n'ai pas besoin d'ajouter, de la meilleure éducation. Mais pourquoi ne céderais-je pas à la tentation de le nommer, et pourquoi le Comité auquel cette lettre s'adresse ne s'associerait-il pas à mes sentiments d'affectueuse gratitude envers le Dr B., de Munich?

« M. le Dr Ebner eut l'obligeance de convoquer pour le soir tous les médecins militaires de Kolding, dans le but de discuter en Conférence générale les *Résolutions* genevoises. Dans l'intervalle, nous allâmes présenter nos hommages à Son Exc. le feld-maréchal-lieutenant de Gablenz, qui nous invita à sa table.

« Au moment où j'entrai dans la grande salle, il me saisit amicalement avec les deux mains et me dit en allemand :

« Je connais le but de votre voyage et j'y prends un vif intérêt. Voulez-vous nous être utile ici? » — « Je suis à vos ordres, Excellence. » — « Eh bien, vous ferez ici votre affaire et la nôtre. » — « V. Exc. m'excusera de ne pas venir en toilette complète. » — « On fait ici tant bien que mal, c'est la guerre ; allez prendre à la table la place qui vous conviendra. » — Le maréchal prit place au haut de la longue table. J'avais à ma droite un chef d'escadron autrichien fort aimable, communicatif, heureux de voir un Suisse, parlant avec enchantement de notre beau pays, faisant quelquefois allusion à son histoire militaire, et disant toutes sortes de choses flatteuses de son armée. — Depuis plusieurs semaines il y a calme plat dans l'armée autrichienne, qui en paraît médiocrement satisfaite ; hier on tirait de Fridericia 101 coups de canon, mais c'étaient des décharges pacifiques pour le jour de naissance du roi de Danemark. — Il y avait une soixantaine de convives à la table du maréchal, presque tous des officiers autrichiens. Deux docteurs français, mon jeune collègue bavarois et moi, nous étions, je crois, les seuls étrangers. A la fin du repas, le maréchal allume sa longue pipe turque ; la boîte de cigares circule autour de la table, et bientôt la salle se transforme en un *smokingroom*, Malgré ces mouvements aisés et familiers, on sent planer au-dessus une discipline exacte et un ordre militaire parfait. Je me plaisais, autant que le permettaient les convenances, à étudier pendant le repas cette célèbre figure du vainqueur d'Oeversee : 50 ans environ, cheveux noirs, beau et large front, nez sans reproche, moustaches et favoris noirs, taille svelte et élégante, mouvements gracieux, le tout en parfaite harmonie; expression ouverte, aisée, bienveillante, mais aussi cette décision nette, cette volonté positive, qui simplifie toutes les relations, en faisant pressentir une autorité supérieure incontestée. »

A 7 heures et demie M. le médecin de l'état-major, docteur Ebner, réunit la Conférence dans le bâtiment de l'école. Quinze à seize médecins militaires étaient présents et M. Ebner me fit l'honneur de m'offrir la présidence. Les résolutions furent encore une fois examinées et discutées l'une après l'autre.

Tout le monde fut unanime à reconnaître l'opportunité des Comités de secours. Effectivement, dans cette guerre, les Comités de Vienne, Berlin, Prague, Olmütz, Magdebourg, Francfort, Hambourg, Flensbourg, etc., se sont trouvés fort utiles et n'ont occasionné aucune collision fâcheuse ; ils n'ont fait que compléter les secours officiels qui étaient insuffisants. — Il pourra même arriver que l'autorité militaire ne se borne pas à recevoir les offres libres des Comités, mais qu'elle provoque leur formation.

Le meilleur intermédiaire entre Comité et gouvernement sera toujours le chef sanitaire de l'armée ; en Prusse, c'est l'intendant, en Autriche, c'est le médecin en chef. Dans la ville de Schleswig, le médecin en chef était le docteur L. Malfatti de Rohrenbach. L'hôpital fondé par les Danois fut dissous après leur départ et dut être réorganisé à l'arrivée des Autrichiens. Pour cela le Comité de la ville se réunit de nouveau et agit de concert avec le médecin en chef.

Quant à ce qui concerne le mode d'exécution des articles 4 et 5, la formation des volontaires, un des assistants exprima l'idée suivante sur la manière dont on pourrait s'y prendre : Les volontaires, qui se seraient présentés sur une invitation, devraient faire dans un hôpital un temps de préparation et recevraient pour cela un salaire. Avant leur entrée, ils devraient prendre l'engagement écrit de mettre, après l'expiration de cet apprentissage et pendant la guerre, tout leur temps à la disposition du Comité. Ils recevraient pour ce service un traitement.

En temps de paix les Comités pourraient s'occuper à soutenir ceux qui auraient souffert de la guerre, tels que les mutilés valétudinaires et les veuves et à se rendre utiles dans des épidémies violentes. Il est certain, disait-on, qu'il pourra se former en Autriche un Comité central, directeur unique, et, ce qui vaudrait encore mieux, un Comité dans chacune des provinces principales.

L'emploi des volontaires et la question des locaux (art. 5) ne fut pas regardée comme impraticable, il faudrait seulement organiser la chose : l'expérience déciderait si l'armée ennemie respecterait toujours ces locaux. Mais il serait difficile, me disait-on, sinon impossible à une armée, d'y consentir dès l'abord en principe, et de s'y engager.

L'art. 6 également (emploi des volontaires sur le champ de bataille) ne fut nullement exclu en fait, et l'on m'assura que, si ces aides arrivaient réellement sur le lieu et au moment du combat, ils ne seraient jamais refusés par les officiers. Mais les secours des volontaires se montreraient toujours plus efficaces dans des siéges que sur un champ de bataille; de là l'utilité dont ont pu être les frères du Rauhehaus, employés devant Düppel par les chevaliers de Saint-Jean. D'autre part, pour que ces volontaires puissent agir sur un champ de bataille, de manière à répondre au but qu'on se propose, il faut nécessairement qu'ils soient regardés comme neutres.

Art. 7. On pourrait peut-être obtenir pendant la guerre que les volontaires profitassent des moyens de transport de l'armée, de ses logements et de tout le reste, en compensation de quoi le Comité dédommagerait la caisse militaire, mais il ne serait probablement rien demandé pour leur entretien, si l'efficacité de leurs secours était bien constatée.

Les articles 8, 9 et 10 n'ont donné lieu à aucune discussion.

Quant à ce qui tient au vœu de neutralisation, on doute que les gouvernements acceptent sérieusement celle des médecins militaires, puisque ceux-ci ne sont pas seulement des médecins, c'est-à-dire des représentants des devoirs d'humanité, mais aussi des employés militaires, c'est-à-dire des représentants de l'armée et comme tels appartenant aux parties belligérantes. Il est vrai que deux médecins danois ont été renvoyés du Schleswig ; qu'à Solferino les médecins autrichiens furent renvoyés par les Français. Des faits semblables pourraient se répéter souvent, mais cela aura lieu plutôt par un sentiment d'honneur et de noblesse, que par un principe généralement posé et reconnu. Et, quand même le médecin serait regardé comme neutre, cette neutralité ne pourrait pas s'étendre au matériel dont il se sert (tel que bandages, instruments de chirurgie, voitures de transport), puisque ces objets représentent un capital.

En résumé, la difficulté consiste moins dans l'idée du respect qui serait accordé de fait aux médecins, que dans la possibilité de l'ériger en un principe international généralement reconnu.

Quant aux gens qui sont obligés de rester pour soigner les blessés non transportables, ceux-là doivent être et seront probablement toujours rendus. Le docteur Ebner ne connaît pas d'exemples de difficultés survenues dans les rapports avec les habitants qui portent secours, difficultés qui auraient rendu désirable une neutralisation.

Les blessés eux-mêmes furent considérés comme non neutralisables, puisque, pratiquement, on ne pourrait pas distinguer ceux d'entre eux qui seraient restés en arrière parce

qu'ils n'étaient pas transportables et qui se trouveraient par conséquent placés sous la sauvegarde des sentiments d'humanité, et ceux qui, légèrement blessés, pourraient être encore regardés comme dangereux.

Ici encore les sentiments d'humanité décideraient dans la plupart des cas, mais il serait difficile d'établir sur ce point un principe absolu.

Malgré toutes ces observations, il régna en général dans cette intéressante conférence un bel et noble esprit; partout les égards humanitaires furent pris en sérieuse considération, de telle sorte que je puis en regarder le résultat comme un succès positif pour la cause de l'internationalité.

En général, et j'aime à le déclarer ici avec un sincère respect pour toutes les personnes qui étaient en position de commander, j'ai partout, presque sans exception, dans les deux armées, trouvé cordialement senti, sincèrement voulu, le point de vue des principes imposés par l'humanité; souvent même je trouvais, tout au moins je pressentais qu'on se plaçait sur le terrain de la philanthropie chrétienne. On fait la guerre, on veut que la guerre soit ce que malheureusement elle doit être, mais on veut aussi que la charité domine, mitige, adoucisse. De là partout dispositions à accepter de l'œuvre de la charité ce qui en est compatible avec les rigueurs de la guerre. Partout expression de respect et de reconnaissance pour les sœurs de charité, et les frères, qu'ils appartiennent à un ordre protestant ou catholique; je n'ai pas une seule fois entendu faire de distinction à cet égard, rien de négatif, rien de craintif et de minutieux, au moins dans la majorité des cas. Il est vrai que ce qui sert ici de puissante recommandation, c'est l'utilité indiscutable dont l'œuvre civile a été pour l'armée, c'est la conviction presque uni-

verselle que l'État ne pourra jamais, dans une grande guerre, suffire aux soins réclamés par les victimes qu'elle occasionne ; l'insuffisance est reconnue, quelquefois même proclamée en principe, et l'esprit le plus militaire est obligé de se rendre à l'évidence du fait expérimental ; de vieilles moustaches même rendent hommage à l'utilité de l'œuvre des modestes frères de Duisbourg ou du Rauhehaus ; il est vrai que ceux-ci avaient au-dessus d'eux le capitaine des armées, auquel il faut bien en définitive reconnaître les droits du commandant en chef invisible de cette grande armée toujours en guerre qu'on appelle le genre humain. C'est bien aussi ce que l'on éprouve et ce que la guerre fait profondément sentir dans tous les cœurs, même les plus belliqueux. Je crois que l'expérience que je viens de recueillir à cet égard est pour nous une des plus précieuses qu'on ait pu faire, comme elle est en même temps un puissant encouragement, et pour les chefs un témoignage des plus honorables.

Je ne veux pas quitter Kolding, sans exprimer ici toute ma reconnaissance aux autorités militaires, soit pour leur bon accueil, soit pour les facilités matérielles qu'elle m'ont accordées en me procurant, à mon collègue et à moi, un excellent logement, au moment où toutes les demeures étaient de requête, et plus tard un véhicule comfortable pour reprendre la route de Flensbourg.

Qu'il me soit permis d'intercaler ici de nouveau quelques lignes d'une lettre que j'écrivais après mon retour :

« *Brouker, le 12 avril.* Après m'être reposé un jour de la course de Kolding, je suis reparti pour Broaker qui, de tous les villages voisins de Düppel, est décidément celui où l'on a la meilleure chance de trouver un gîte et quelque nourriture.

Des bruits sérieux circulent, sourds encore et incertains, mais il est évident que l'assaut sera bientôt donné. Sur toute la route, à perte de vue, on ne voit que chars de réquisition chargés de porter des munitions et des denrées diverses à l'armée. Près du village, dans un champ voisin, des régiments s'exercent à vaincre les difficultés que l'on rencontrera sous les redoutes au moment de l'assaut ; ils escaladent des palissades, sautent des fossés, brisent des fils de fer, etc. Au moment où je revenais à Broaker, un bataillon rentrait de l'ouvrage des tranchées et des parallèles, crotté jusqu'aux genoux, portant une simple veste de toile grise et une pelle sur l'épaule. Les soldats chantaient tous en chœur des airs militaires, le major à cheval en tête ; c'étaient des figures martiales, des corps vigoureux, grandeur moyenne, expression de gaie bravoure sans orgueil ni frivolité. Ils avaient travaillé toute la journée exposés aux projectiles ennemis, et revenaient, heureux d'avoir rempli bravement un sérieux devoir. Tandis qu'ils rentraient dans le village, une autre troupe semblable partait pour se rendre sous les forts, chantant aussi, pleine d'entrain et de gaieté; les deux bataillons se rencontrèrent ainsi marchant en sens inverse et les deux chants se confondirent sans désharmonie. Je n'oublierai pas ce spectacle.

« J'allai de là au cimetière qui entoure l'église de B. Quelques tombes fraîches indiquaient que dans les hôpitaux on avait eu de nouveaux décès ; l'air était froid, le vent sifflait, la nuit commençait à étendre ses ombres ; de l'éminence sur laquelle est placée l'église on pouvait suivre tous les détails de la canonnade qui semblait s'être déchaînée ce soir-là. Entre les redoutes et les batteries prussiennes se faisait un échange continuel de décharges, qui avait dans l'obscurité tout à fait l'apparence d'un feu d'artifice, sauf les déto-

nations que ce dernier ne produit pas. Le combat dura jusqu'avant dans la nuit, et il y eut de nouveaux blessés. Après avoir assisté à ce solennel spectacle, je rentrai à l'auberge, où la seule chambre affectée aux officiers était transformée en tabagie ; les chants et les conversations se croisaient et on avait peine à entendre sa propre voix : un médecin entre au milieu de cette scène bruyante et annonce que tel officier qu'on avait vu la veille gai et dispos dans le même local, vient d'être grièvement blessé. »

J'ai revu, le 12 avril, le docteur Gurlt, professeur de médecine, délégué, on s'en souvient, du Comité de Berlin, avec mission presque identique à la mienne, mais séparée de celle du colonel de M. J'ai eu avec ce collègue une longue conversation. Il a accepté complétement la solidarité de nos deux délégations et admis l'utilité de l'œuvre internationale, sauf à l'organiser convenablement, et à ne la considérer que comme complémentaire de l'activité officielle de l'armée. Voici le résultat de ses réflexions depuis le commencement de la campagne : La première chose à faire, surtout pour la Prusse, avant de recourir à l'expédient des comités, c'est, dit-il, de réorganiser les corps sanitaires, et surtout d'en augmenter le nombre et le personnel. Dans la plupart des combats on a dû affecter à la troupe un nombre de soldats infirmiers plus grand que ne l'indique le cadre.

Les comités, selon le docteur Gurlt, doivent surtout recueillir *de l'argent*, puis se procurer à l'avance un certain nombre d'objets d'une acquisition plus ou moins lente et difficile, tels que brancards à transport de formes diverses, appareils chirurgicaux, irrigateurs, baignoires, etc.

Il ne croit pas à la possibilité de former des volontaires, dans un temps de paix plus ou moins assurée, en vue d'une guerre possible.

En temps de guerre ces volontaires devront, selon lui, être réservés pour les dépôts de blessés, les hôpitaux et les ambulances, les soldats infirmiers pouvant alors être affectés au lieu même du combat. On le voit, cette opinion prévaut décidément au point de vue de l'énoncé du principe général.

Le docteur Gurlt opte pour l'abolition dans les corps sanitaires de toute arme défensive, qui a, en général, fort peu d'utilité, et offre l'inconvénient de donner à ces corps le caractère de combattants, ce qui est exclusif du bénéfice de la neutralité.

Le délégué de Berlin émet en outre l'avis, très-sage selon moi, que les comités des divers pays doivent agir pendant quelque temps chacun de son côté, recueillir des expériences, et qu'après cela il y aura lieu de convoquer une seconde conférence chargée d'élaborer de nouveau et plus définitivement l'œuvre de la première.

Le Dr Gurlt est favorable au projet de neutralisation, tout en pensant qu'on doit en restreindre un peu le champ d'application, pour laisser l'exécution des détails à l'inspiration des sentiments d'humanité, qui tendent à pénétrer de plus en plus dans les pays qui jouissent de la civilisation chrétienne.

Mais j'ai hâte, Messieurs, d'arriver dans mon récit à l'événement le plus sérieux, le plus palpitant de mon voyage, celui qui en a en quelque sorte constitué la clôture régulière, comme il a été pour la guerre du Schleswig la crise peut-être définitive ; je veux parler de l'assaut.

L'avant-veille, je me promenais le soir près de la forêt de Büffelkoppel, j'étais comme perdu au milieu des régiments qui se croisaient en tous sens, pour prendre des

positions diverses ; c'est à peine si tel officier ou chirurgien que j'avais vu la veille, m'apercevait et me jetait en passant un rapide salut; ce fut encore un moment où le brassard me tira d'embarras, en me donnant aux yeux de la troupe un caractère plus ou moins officiel et reconnu.

Et pourtant ce vrai train de guerre, ce pêle-mêle de troupes de toutes armes, ces feux de bivouacs dans l'ombre de la forêt, avec les chants qui envoyaient au loin leurs échos, ces plaines couvertes de gabions, de sacs, de casques et de havre-sacs rangés en ordre de bataille, cette sérieuse impression ressentie par tous, que demain ou après-demain serait enfin porté le grand coup, cet isolement même qui commençait à me peser péniblement, tout cela, Messieurs, je ne voudrais pas aujourd'hui ne pas l'avoir vu, ne pas l'avoir vécu. C'est une expérience bonne à faire, et que fera plus ou moins tout volontaire, tel que nous les projetons.

L'imminence d'événements graves, l'obligation de marcher vite dans les affaires et pourtant selon l'ordre et la discipline militaires, produisent dans les esprits une certaine tension, parfois quelque chose de dur et d'excité. Et puis on s'habitue, au milieu du danger, à en parler comme d'une chose ordinaire; l'un revient en riant, après avoir passé la nuit au milieu des canonnades et en quelque sorte des éclats d'obus; un autre parle de blessures plus ou moins graves comme d'affaires toutes naturelles ; c'est ainsi qu'un matin on nous apprend que trois officiers sont grièvement blessés, l'un, dit-on, est mourant, le deuxième sera peut-être amputé, le troisième est mort, puis on passe à un autre sujet, les réflexions sérieuses et les rires se suivent de près, on se hâte de dissiper les impressions lugubres par quelque récit plus gai ; on chante, on commande de la bière, du vin, on gronde le garçon qui ne sait où donner de la tête,

de ce qu'il est trop lent, trop cher, que sais-je? et à travers tout ce pêle-mêle de scènes d'auberge, on maintient encore la hiérarchie et la discipline militaires. Ne nous y trompons pas cependant, derrière les apparences qui ne sont qu'un vernis ou une habitude, on retrouve l'homme, et bien souvent, le soir, au coin d'une table, en tête à tête plus intime, malgré le bruit extérieur, j'ai vu se révéler dans une conversation sérieuse la vraie vie du cœur et de la conscience, avec ses craintes, ses profonds besoins et quelquefois ses soupirs ! L'homme est homme partout, sous l'habit du soldat le plus déterminé, comme sous celui du petit bourgeois.

Ici encore je crois ne pouvoir faire mieux que de reproduire en substance mes lettres. Si elles sont d'un style peu classique, vous voudrez bien l'excuser en songeant qu'elles étaient le plus souvent écrites à la hâte, au crayon et au milieu du va-et-vient des événements :

« Le télégraphe vous aura déjà communiqué la grande nouvelle quand vous recevrez cette lettre, et j'ai peur que les détails qu'elle renferme ne vous arrivent un peu tard, vu la lenteur des postes dans ces circonstances.

« A deux heures après midi, les fameuses redoutes de Düppel étaient en la possession des troupes prussiennes, les ponts de Sonderbourg rompus, et derrière ces ponts les débris de l'armée danoise étaient rejetés dans l'île d'Alsen. L'assaut et la prise des lignes de Düppel avaient coûté trois ou quatre heures seulement, et moins de sacrifices d'hommes que l'on n'en avait redouté d'avance pour venir à bout de cette tâche sanglante. Il est vrai que l'assaut avait été déjà fixé pour l'un des jours de la semaine dernière, mais l'on avait alors hésité à cause de la distance qui séparait encore les parallèles des redoutes, et ce fut sur

un ordre apporté de Berlin par le télégraphe, que l'on décida de ne pas entamer la lutte avant d'avoir encore diminué les chances de pertes que devaient courir les colonnes d'assaut. Les fâcheuses expériences que l'on avait faites de l'espionnage danois, imposaient d'ailleurs un secret absolu sur les préparatifs de l'état-major prussien, et non-seulement la journée du dimanche s'est passée sans aucun événement apparent qui pût mettre un œil curieux sur la voie de ce qui se préparait pour le lendemain, mais je ne crois pas qu'un seul soldat, en dehors de ceux qui, dans le plus grand silence et à l'abri de toute indiscrétion, organisaient l'attaque, ait pu se douter qu'elle était si proche. Ces précautions ont été couronnées de succès, et je suis persuadé que les Danois ont été surpris par l'assaut avant d'avoir pu réunir toutes leurs réserves pour le repousser, en sorte que les pertes de l'armée prussienne en ont été bien diminuées.

« L'attaque a été précédée d'un terrible bombardement dirigé sur toutes les redoutes, opéré par 218 pièces d'artillerie, et qui a duré jusqu'à 10 heures du matin. Six colonnes d'attaque avaient été préparées dans les tranchées ; elles se composaient de 6 à 12 compagnies d'infanterie chacune (en tout 11 ou 12 bataillons) avec un détachement de sapeurs en tête, et une section d'artilleurs pour tourner, au besoin, contre les Danois, les pièces des ouvrages qui auraient été emportés les premiers. — En réserve de première ligne se trouvaient, derrière le Spitzberg, la brigade Canstein, avec 4 batteries, et derrière le bois de Stenderup la brigade Raven. La brigade Göben derrière le bois de Satrup, la brigade Röder près de Nübel, le reste de la division avec trois batteries à cheval, à Satrup, formaient la réserve générale. La brigade Göben, avec 3 bat-

teries et les deux trains de pontons devaient détourner l'attention de l'ennemi, par une tentative de débarquement vis-à-vis de Rönhof, et faire ainsi une diversion commencée à 9 heures du matin, qui a effectivement amené une longue canonnade d'un côté à l'autre du détroit d'Alsen, et qui a parfaitement atteint son but, en attirant sur ce point une partie de l'artillerie et de l'infanterie danoises.

« A dix heures précises, les six colonnes d'attaque se sont précipitées au pas de course hors des tranchées, sur les six redoutes dont elles avaient chacune à prendre une à partie. (C'étaient les six ouvrages formant l'extrême gauche de la position danoise, savoir les nos 1, 2, 3 à droite de la route de Sonderbourg, les nos 5 et 6 à gauche de la route et le n° 4 en seconde ligne, près du moulin de Düppel). En avant de chaque colonne s'échelonnait une chaîne de chasseurs, puis venaient un peloton de sapeurs et une compagnie d'infanterie, puis la colonne elle-même de trois ou quatre compagnies, à 100 pas en arrière la réserve, partout les officiers en tête.

« L'attaque s'est ruée avec une vigueur irrésistible sur les redoutes; une bonne partie des soldats avaient même jeté leurs fusils pour être plus lestes, et marchaient, ou plutôt couraient, seulement le sabre à la main : la lutte a été très-courte, l'artillerie danoise était réduite à peu de chose dans les redoutes, et la garnison était peu considérable, l'imprévu de l'assaut ayant empêché les réserves d'arriver à temps ; quelques coups de mitraille seulement furent tirés. Cependant les Prussiens ont perdu du monde, en particulier des officiers, pendant le court espace de temps qu'il a fallu employer à combler les trous de loup et les fossés avec les sacs de sable que portaient les colonnes, et pour arracher les palissades, et briser ce qui restait des fils de

fer tendus à des pieux, afin d'embarrasser la marche des assaillants sur les glacis ; mais l'élan était tel qu'en moins de vingt minutes, je crois, les six redoutes que je vous ai indiquées étaient emportées. Les ouvrages élevés récemment en seconde ligne par les Danois n'ont pas même été défendus, me dit-on. Les vainqueurs, avec une rapidité de mouvements qui a fait le principal succès de la journée, en ce qu'il a coupé la retraite à l'aile droite de l'armée danoise, ont couru immédiatement des redoutes sur la tête du pont de Sonderbourg, qui entama aussitôt une très-vive canonnade, mais dont les Prussiens paraissent avoir relativement peu souffert. Cependant la défense était flanquée par le *Rolf Kraker*, que les batteries de Gammelmark ont bientôt forcé à la retraite, et par de fortes batteries que les Danois avaient élevées des deux côtés et au milieu même de la ville de Sonderbourg ; c'est à la baïonnette et à coups de crosse que l'ouvrage a été emporté en une dizaine de minutes, et aussitôt les Danois s'étant mis à couper les ponts, il est devenu évident que tout ce qui leur restait de soldats engagés dans la défense des redoutes de leur aile droite devait infailliblement tomber au pouvoir des Prussiens ; néanmoins, à ce moment, la retraite de cette partie de l'armée danoise était déjà commencée, et l'on me dit que la tête de colonne de la brigade Canstein est arrivée assez tôt à la tête du pont pour prendre part à la prise de l'ouvrage. Les deux brigades de réserve Canstein et Raven avaient en effet, pendant ce temps, enlevé les redoutes n°s 7, 8 et 9 et forcé à capituler la redoute n° 10 (extrême droite, au bord du détroit d'Alsen) qui se trouvait complétement isolée désormais, et dans laquelle une douzaine d'officiers et trois à quatre cents soldats ne purent se défendre plus longtemps.

« A la nuit tombante on entendait encore la canonnade des batteries de l'île d'Alsen ; mais cela n'avait rien de comparable avec le terrible orchestre de canons et de mortiers qui ébranlait l'air et la terre dans la nuit de dimanche à lundi.

« Broaker, où je suis, est un des dépôts principaux d'où les blessés de la journée sont transportés à Flensbourg, soit par eau, soit par terre, et c'est vraiment un triste spectacle que celui de ces maisons de paysans transformées en ambulances improvisées ; là où l'on n'a pu préparer quelques couches, on s'est borné à jeter sur le plancher des gerbes de paille, et c'est là qu'on étend, quand on ne peut faire mieux, les uns à côté des autres, tous vêtus et sans distinction de nationalité, les pauvres soldats victimes de cette journée. Heureusement je puis dire que les secours n'ont pas manqué.

« En attendant que je puisse faire une visite sur les redoutes, figurez-vous, par quelques traits, mon entourage en ce moment ; j'esquisse seulement ; votre imagination suppléera et coordonnera : D'un côté, quelques centaines de prisonniers danois debout, accroupis, couchés, entourés d'un officier et de soldats prussiens, le fusil à la main ; là-bas, sur la route poudreuse, un convoi de ces malheureux prisonniers, couverts jusqu'aux oreilles de poussière mêlée de sueur, les cheveux blonds ou roux, les yeux rougis par l'échauffement et la fatigue, l'uniforme détraqué par le lourd service que ces hommes viennent de faire depuis des semaines, à travers toutes les intempéries d'une saison inclémente; à droite et à gauche de la longue file, des dragons à cheval, le pistolet chargé et armé au poing ; — plus loin marche, — c'est le contraste de la joie avec la douleur, — un régiment prussien, fier de la victoire remportée, et heureux de regagner des localités moins inhospitalières au pau-

vre troupier ; plusieurs officiers portent l'aigle rouge avec deux épées, insigne de la récompense militaire nationale ; tous ceux qui ont été présents à l'assaut portent sur leur casque une branche verte, — à ma droite, feu de bivouac et une cinquantaine de chevaux entravés à la même corde ; — comme perspective, un parc d'artillerie avec ses énormes mortiers, ses obusiers gigantesques, ses montagnes de bombes d'un pied de diamètre, ses pyramides de boulets qu'on lance à 6,000 pas au travers d'un bras de mer comme une balle de carabine. Que sais-je encore ? L'auberge, que j'oubliais, et devant laquelle une cinquantaine de soldats, parlant tous à la fois, se racontent déjà leurs exploits, sans aucun doute tous plus brillants les uns que les autres, tandis que j'entends un brave qui était à l'assaut se féliciter, en tordant de plaisir sa moustache rousse, de pouvoir écrire *à la mère* que ses deux frères et lui se portent bien. Trois, en effet, à l'armée et point de mauvaise nouvelle ! Heureuse mère ! Mais quelles angoisses avant que tu en sois bien sûre !

« Environ 16,000 hommes avaient été disposés pour l'assaut du côté de l'armée allemande. Le nombre des blessés à la charge des ambulances prussiennes a été d'environ 1400, dont 800 blessés grièvement réclamant des soins particuliers et ne pouvant se transporter eux-mêmes. De ces derniers, 300 environ furent dirigés sur Broaker, 100 sur Rinkenis, 100 sur Stenderup, 100 sur Ulderup, 100 sur Blans, 100 sur Schnabek. Ce travail fut exécuté en dix heures, au moyen des ressources suivantes préparées à l'avance pour ce but : 5 sections d'ambulances à cheval, 60 à 70 brancards, une soixantaine de médecins, 5 sections de porteurs ; enfin 200 chars de paysans. Je tiens ces indications de la bouche d'un chirurgien qui avait pris à ce sujet des informations.

« La sage prudence avec laquelle furent réunies ces forces considérables, eut pour heureux effet que les blessés purent tous, avant la nuit, recevoir des soins convenables, et que personne n'a souffert au delà de ce qui était le résultat inévitable de la guerre.

« Mais d'autre part aussi, ces ressources, réunies en un point relativement limité, dépassaient de beaucoup celles du cadre officiel de l'armée; en d'autres termes, on a affecté à cette seule affaire un personnel beaucoup plus nombreux que ne le réclame l'organisation réglementaire. Qu'est-ce à dire, si ce n'est qu'on ne peut trop faire pour augmenter le plus possible les forces sanitaires dans une armée en guerre. C'est aussi le but vers lequel tend de plus en plus la sollicitude des gouvernants, et il est à prévoir que des modifications utiles auront lieu dans ce sens. L'esprit philanthropique qui anime notre siècle dans presque tous les pays, est pour nous la meilleure garantie que l'organisation sanitaire des armées se rapprochera à cet égard toujours mieux de l'état parfait, surtout par l'augmentation du nombre des corps sanitaires instruits et bien exercés. »

Mais, Messieurs, cette expérience n'est-elle pas en même temps pour nous un nouvel encouragement? Malgré les perfectionnements successifs dont je viens de parler, il restera toujours beaucoup à faire pour les Comités de secours, et, s'ils parviennent à former *des corps d'hospitaliers*, eux aussi, je n'en doute pas, pourront rendre de précieux services.

On avait établi autour de Düppel un grand nombre de *places de premier pansement* ou *ambulances volantes*. Leur étendue et leur construction variaient suivant leur degré d'importance et suivant leur proximité de l'ennemi; à droite de la grande route de Sonderbourg, à un quart d'heure environ des redoutes, on avait construit une longue baraque,

protégée du côté nord par un mur de terre, sorte de doublure de la paroi de planches, et, en dehors de ce mur, par un fossé destiné à recevoir les projectiles que le hasard y ferait tomber. Dans l'intérieur, on avait disposé une série de tables un peu inclinées, pour y coucher les blessés qui réclameraient des pansements immédiats, avant d'être placés sur les brancards. En un autre endroit, on avait utilisé une maison à moitié détruite et déjà criblée de trous de boulets; ce dernier abri était assez peu assuré, et l'un des employés sanitaires y reçut, pendant l'assaut, une blessure dans le dos.

D'autres places de pansement, qui étaient dispersées çà et là dans des endroits un peu abrités, consistaient en de simples petites baraques construites toutes en fortes poutres. Le toit était en outre recouvert de terre pour amortir le premier choc occasionné par la chute d'un projectile. Cette sorte de hutte était aussi protégée au dehors par un petit ouvrage en terre et par un fossé. Plus loin des redoutes, à l'angle de la forêt nommée Büffelkoppel, on avait transformé en ambulance une bonne maison de paysan.

Les blessés, après avoir reçu les soins les plus indispensables, étaient immédiatement transportés dans des voitures d'ambulance ou sur des chars de paysans, aux endroits que nous avons nommés plus haut. C'est là qu'on leur appliquait les pansements réguliers et définitifs, et qu'on faisait les grandes opérations.

Malgré l'étendue des mesures prises, on ne put fournir, dès les premiers jours, des lits à tout le monde; c'est ainsi qu'à Broaker, dans une maison voisine de l'église, une quinzaine de blessés furent d'abord couchés sur de la paille et ne reçurent que plus tard des matelas fournis par le Comité de Hambourg; plusieurs aussi, par une mort rapide, firent

bientôt place à d'autres, et ainsi les rangs s'éclaircissaient peu à peu; sur ces quinze, j'en vis mourir deux dans la seule nuit du 19 au 20, tous deux avaient une plaie pénétrante du crâne. Enfin, et c'est là un principe généralement suivi, on évacuait aussi rapidement que possible de la première ligne d'hôpitaux à la seconde.

Est-il nécessaire de répéter encore une fois ici qu'on ne connaissait plus ni amis ni ennemis, mais seulement de pauvres blessés, et que tous recevaient absolument les mêmes soins?

La prise des redoutes de Düppel m'a fourni quelques nouveaux sujets d'observation et quelques renseignements utiles pour le but que poursuit notre Comité.

Et tout d'abord, quant au nombre des soldats infirmiers et des chirurgiens, on en affecta à ce seul engagement quatre à cinq fois plus que ne le comporte la proportion régulière dans l'armée, et malgré cela, le travail ne leur manqua pas, preuve nouvelle de la convenance d'augmenter le plus possible le personnel officiel ou libre des secoureurs.

Un autre fait, qui est plutôt de stratégie chirurgicale, c'est la convenance d'établir *de grandes places de pansement* avec un nombreux personnel médical et à distance convenable du lieu du combat, plutôt que de disperser les forces en créant une quantité de petites ambulances.

Quant aux premiers soins à donner aux blessés, ils sont moins compliqués qu'on ne se le représente peut-être. On débarrasse le blessé de ses vêtements à l'endroit du corps qui a été lésé, en coupant un pantalon, une manche, une botte, puis on applique une compresse froide et, s'il y a fracture, quelques attelles, une gouttière en fil de fer ou de ferblanc, ou bien même un fourreau de sabre, ou tout autre

appui improvisé. Ensuite on le place adroitement sur un brancard, on lui donne à boire quelque peu d'eau, de vin ou même d'eau-de-vie, et on le fait porter jusqu'aux voitures, qui le conduisent à l'ambulance de la première ligne.

Il est rare qu'on ait à faire, sur le lieu même des premiers pansements, une opération immédiate, par exemple une ligature d'artère nécessitée par une hémorragie. Ce dernier accident est d'ailleurs plus rare qu'on ne le croit généralement. Ce n'est pas à le combattre que s'appliquera souvent l'œuvre du volontaire ; il est même rare que le soldat infirmier emploie le tourniquet, qu'il porte réglementairement sur lui-même ou dans la poche du brancard, et dont l'application inopportune ou inhabile peut avoir le grave inconvénient d'une strangulation exagérée et prolongée de tout un membre.

Il est un *préjugé* qui a été signalé et qu'on est dans le cas de constater fréquemment à l'armée ; c'est celui de croire qu'il faille à tout prix faire d'emblée, sur une blessure, une application spéciale de charpie, de bandes de diachylon, de bandes roulées en toile, etc., en un mot de s'imaginer que le salut du blessé dépendra surtout des premières applications qui seront faites sur une plaie, au moment même où la balle l'a frappé. Nous ne sommes plus, il est vrai, au temps où la plaie de balle était considérée comme vénéneuse, et où l'on croyait que l'huile de térébenthine bouillante était un antidote efficace contre cet empoisonnement supposé ; où l'on pensait que le blanc de baleine accélère la cicatrisation des plaies de poumon, le sang de poulet celle des plaies de l'œil, etc. Cependant il importe, et là-dessus les chirurgiens étaient d'accord, de déraciner les préjugés qui règnent encore dans les armées, même parmi les officiers. Le blessé mieux informé sera moins angoissé en ne

voyant pas toujours un chirurgien faire l'application du premier pansement, avant son transport à l'ambulance; et ainsi le premier service sanitaire sur le lieu du combat pourra être rempli en grande partie par des soldats infirmiers, sous la direction d'un petit nombre de médecins; le corps médical se tiendra alors davantage dans les ambulances, où les blessés réunis, mieux couchés et mieux abrités pourront trouver tous les soins nécessaires, et où se feront en particulier les opérations immédiates que l'on n'a pas le temps de pratiquer sur le champ de bataille.

Quant *aux voitures de transport* on est d'accord pour trouver excellents les chars de paysans, bien fournis de paille. On en avait concentré 200 autour de Düppel le jour de l'assaut, outre les voitures ordinaires appartenant à l'armée. J'ai eu l'occasion de constater sur moi-même, combien la bonne paille amortit convenablement les secousses d'un char mal suspendu et sans ressorts. Il est bon, je crois, que les Comités sachent qu'au besoin ils peuvent se passer de voitures spéciales, et que des volontaires pourront toujours rendre à une armée un service signalé après une bataille, en lui procurant rapidement des chars de paysans fournis d'une épaisse couche de paille. Il sera convenable, dans ce cas, que les volontaires se fassent accompagner autant que possible par un officier, ou du moins par un soldat, afin de pouvoir exiger les chars à titre de réquisition de guerre. J'ai vu en Italie, à Brescia, un garde national engager une rixe violente avec un cocher qui lui refusait le transport de deux soldats malades; le cocher ne partit que lorsqu'il eut à côté de lui sur le siége un soldat qui le menaçait de la pointe de sa baïonnette. — Le 17 mars, pendant un sérieux engagement devant Düppel, un chirurgien militaire étranger dut, sans aucun doute, à son uniforme, de pouvoir

requérir une douzaine de chars et rendre par là un service éminent à la troupe qu'il accompagnait.

Une autre expérience, qui peut profiter aux Comités de secours, est relative à *la première application à faire sur les plaies,* pendant les premiers jours. De l'avis presque unanime des chirurgiens, la *glace* est le meilleur, le plus puissant moyen, pour empêcher le développement d'une inflammation trop violente et de ses conséquences destructrices; on peut dans ce but appliquer la glace sur la plaie, même pendant des semaines. Le Comité de Hambourg eut l'ingénieuse idée de faire établir, dès le début de la campagne, des *glacières* dans les villes principales; on en fit un grand usage et l'on témoigna plus tard au Comité beaucoup de reconnaissance pour cette excellente initiative. Mais, pour que la glace puisse être employée sans inconvénient, il faut qu'elle soit contenue dans des vessies, et c'était encore l'œuvre du Comité de Hambourg d'envoyer partout une quantité de ces poches en *caoutchouc vulcanisé, avec de larges bouchons en bois.* Ces détails, qui pourraient paraître minutieux, sont fort importants; n'oublions pas qu'un secours, quand il est répété des centaines, des milliers de fois, peut perdre toute sa valeur, si l'on néglige telle mesure de détail nécessaire pour le rendre efficace et d'un usage prompt et facile.

Vous avez entendu, Messieurs, quels services ont rendus les seize frères du Rauhehaus de Hambourg, combien *les diacres de Duisbourg* se sont ingéniés, de façon à rendre leur activité infatigable presque proverbiale; et pourtant ces modestes jeunes gens n'avaient pas été élevés à l'école de la guerre, ils ne l'étaient qu'à celle de la bonne volonté et du dévouement. Faisons comme eux, Messieurs, pourvoyons nos volontaires largement de tout ce que nous supposons pouvoir être utile, d'après les conseils d'hommes expérimentés;

qu'ils portent toujours avec eux, dans quelque valise, ou mieux encore dans le havre-sac militaire, des objets de toute espèce, de peu de volume et de peu de poids ; qu'ils donnent largement et se repourvoient à mesure à la source inépuisable des Comités, et bientôt, vous le verrez, on ne leur connaîtra plus d'autre nom que celui de *bienfaiteurs de l'armée*, et leur passeport, indispensable dans les premiers temps, restera oublié dans leur poche.

Un membre de la direction du Rauhehaus me disait : « Nous nous sommes fait de nombreux amis dans l'armée par de petits objets qui vous feront rire quand je vous les nommerai : 1° des aiguilles et du fil, avec des boutons pour remplacer ceux qui sautaient souvent aux pantalons et aux habits ; 2° des enveloppes de lettres et *du papier avec le nécessaire pour écrire.* »

Ce dernier détail, quoique ne rentrant pas dans la catégorie des soins à donner aux blessés au moment d'un combat, mérite notre attention, et vous me permettrez de le mentionner ici en passant. Établissez, quand les circonstances le permettront, *des locaux pour lire et écrire,* avec les matériaux nécessaires ; que nos volontaires aident ceux qui ne savent pas s'en tirer seuls, enfin et surtout, Messieurs, conseillez-leur de se tenir sans bruit, paisiblement, au chevet des blessés et des mourants, de prendre leurs noms, leurs désirs, peut-être leurs dernières volontés, pour les transmettre par lettres à leurs parents ! C'était là une des fonctions que remplissait le colonel de M*** ; c'était encore une des occupations du lieutenant-colonel K*** de Schw., dans l'hôpital de St-Jean à Flensbourg ; il recevait les lettres de la poste, veillait à leur exacte distribution, répondait au nom et conformément aux désirs des malades. Cela aussi, Messieurs, est un soulagement à leur porter, soulagement mo-

ral et qui réagira peut-être sur leur état physique. Cette fonction, on vous la laissera toujours remplir, car les officiers et les chirurgiens ne pourront s'en charger. Vous n'aurez pour cela qu'à vous entendre avec l'aumônier qui ordinairement s'emploie aussi à la correspondance des blessés.

Un volontaire délégué par un Comité de secours pourra-t-il *se rendre utile aux prisonniers de guerre non blessés?* c'est là une question sur laquelle je dois laisser la parole à Monsieur votre délégué dans le Danemark, car il a sur ce sujet des faits à vous citer. Mon expérience et mon opinion personnelle me font penser qu'à cet égard il faudra toujours user de la plus grande prudence. En Italie, je fus fait prisonnier comme espion, pour avoir échangé avec des Autrichiens blessés quelques mots allemands, et je ne dus ma liberté qu'aux bonnes recommandations dont j'étais muni; à Flensbourg ou dans les wagons, aurais-je pu rendre des services de correspondance ou autres à des Danois prisonniers et non blessés, sous la baïonnette des surveillants, sans tout au moins me rendre importun ou compromettre la liberté de mes mouvements, due à la bienveillance qui m'avait été témoignée? Je crois, Messieurs, qu'il n'est pas possible d'établir sur ce point délicat une règle de conduite générale, et que c'est aux circonstances du moment, et au tact de vos volontaires, à décider de leur conduite à cet égard dans chaque cas particulier.

Il va sans dire que je ne parle pas ici de soins à donner à des prisonniers blessés. Il est d'usage et d'un devoir généralement admis de nos jours, de ne faire à cet égard aucune distinction de nationalité. Les blessés auxquels je pus donner, immédiatement après l'assaut, des soins dans les ambulances, étaient couchés, à côté les uns des autres, sans triage aucun, partageant ensemble la bonne et la

mauvaise fortune, et personne n'a songé à cet égard à faire la moindre différence. A l'hôpital des chevaliers à Flensbourg, un officier danois, grièvement blessé dans le dos, avait sa chambre à lui et recevait les soins les plus assidus. Ce que l'on a pu dire ou publier de contraire à cet égard n'est que des inventions dues à la passion du moment.

Ai-je enfin besoin de dire, Messieurs, que les *honneurs funèbres* étaient les mêmes pour amis comme pour ennemis ? A Broaker, des cercueils fort simples et identiques recevaient indifféremment Prussiens et Danois ; à côté de chacun était posé l'insigne militaire du défunt, et pour l'inhumation il y avait la même cérémonie.

Après l'assaut je vis ensevelir une série de braves ; on peut voir encore, le long de la grande route, à quelques pas des redoutes, quatre tombes semblables dont trois danoises, une prussienne, et sur des croix modestes et identiques on lit ces simples paroles : « Ici reposent 208 braves Danois morts à l'assaut de Düppel, le 18 avril, » et plus loin : « Ici reposent 50 braves Prussiens morts à l'assaut de Düppel, » etc.

Une seule fois, Messieurs, j'eus l'occasion et l'honneur de rendre personnellement à un officier danois un dernier et solennel devoir ; il s'agissait de transporter de Nübel à Sonderbourg le corps du major de N***. Le cercueil couvert de guirlandes de fleurs reposait dans le fond du char ; j'étais assis au devant à côté du lieutenant-colonel prussien K*** de Schw. Nous suivions la route de Sonderbourg qui, comme on le sait, passe entre les redoutes 4 et 5. Ni lui ni moi n'avions encore été au delà de ces dernières, nous allions enfin voir ce bras de mer et cette petite ville de Sonderbourg, si insignifiante en elle-même, si célèbre

par les événements qui s'y rattachaient et dont parlaient tous les journaux. Notre imagination, comme toujours, s'en était fait des représentations plus ou moins inexactes et exagérées. Arrivés près de la redoute qui commande la tête du pont, nous obtenons de l'officier de garde un trompette qui devance notre char pour annoncer notre arrivée, indiquer le but pacifique de notre entreprise, et déterminer un officier danois à quitter l'autre bord pour venir à notre rencontre. Nous avançons lentement; derrière le char suivent 6 soldats qui porteront le cercueil. Arrivés au pont de bateaux qui communiquait avec Sonderbourg, mais dont la partie du milieu est enlevée, nous voyons une barque se détacher de l'autre rive, c'est l'officier qui a compris le signal. Il aborde au tronçon de pont resté de ce côté-ci, l'officier prussien avance à sa rencontre; on se salue militairement, on échange quelques paroles : « C'est bien dommage, dit le premier, c'était pourtant un officier qui donnait de brillantes espérances. » A un signal donné, les 6 soldats qui, en état d'attente, tenaient sur leurs épaules le cercueil, avancent à pas lent et funèbre sur le pont, le remettent aux porteurs danois que l'officier avait pris avec lui. Un dernier salut militaire donné au cercueil qu'on emporte sur la barque danoise termine cette scène lugubre, et nous remontons sur notre char, en face des batteries que les Danois ont établies sur les hauteurs de Sonderbourg et qui commandent toute la route sur laquelle nous passons. J'avais été, pour ainsi dire, en contact avec l'ennemi, j'aurais presque pu tendre la main à votre délégué envoyé dans le camp du Danemark, et faire ainsi avec lui acte de neutralité internationale; mais cette manifestation, d'ailleurs incertaine, n'aurait eu aucune valeur réelle, et aurait pu compromettre nos libres positions. C'est du Comité lui-même, plutôt que de vos envoyés que

doit en général partir la manifestation d'impartialité politique.

Mon rôle dans ces jours palpitants et si pleins d'événements historiques, n'était plus de parler. Je n'étais d'ailleurs pas fâché de pouvoir ainsi, en laissant de côté ma mission théorique, me donner entièrement à mon mandat pratique, celui de témoigner, par quelques faits, de notre sérieux intérêt pour le sort des blessés.

J'avais eu précédemment, il est vrai, l'occasion d'acheter pour les hôpitaux de Kolding, d'Apenrade et de Flensbourg quelques rafraîchissements et de distribuer, au nom du Comité, quelque argent aux sœurs de charité, qui m'avaient témoigné le désir bien naturel de pouvoir disposer librement d'une petite somme, pour procurer aux convalescents de l'hôpital un supplément de vin et quelques douceurs.

Une fois j'avais eu le plaisir de pouvoir rendre quelques services à une soixantaine de blessés qui s'entassaient dans les wagons pour se rendre à Rendsbourg, et qui acceptèrent avec reconnaissance des boissons rafraîchissantes et quelques secours en argent. Une autre fois j'avais pu aider de ma main et de mes conseils dans quelques cas de graves opérations. A Düppel même et dans les circonstances décisives du moment, il s'agissait de faire ressortir encore davantage l'homme pratique et de se taire sur les questions générales de principes, qui d'ailleurs avaient été suffisamment discutées dans les paisibles conférences de Westerschnabek et de Kolding; d'ailleurs sur le lieu même du combat, l'élément non militaire, le bourgeois avait disparu et il fallait quelquefois du tact et quelque courage pour faire respecter la position modeste du délégué civil et la maintenir dans sa vraie dignité. Si je m'avançais trop, je subissais immédiatement la pression de l'élément et du ton militaires; si je me

tenais trop sur la réserve, cela pouvait être interprété comme timidité qui discrédite, ou comme morgue qui irrite et éloigne la bienveillance. A cette époque de ma mission, des conversations de principes généraux auraient risqué de provoquer quelques jugements dépréciateurs, ou même de faire naître le sourire. On remarquait aussi quelquefois, quoique manifestée plutôt par des signes négatifs, une certaine réserve dans les rapports entre le médecin régulier de l'armée et l'étranger non incorporé, ou le médecin civil dont l'activité était purement officieuse et consultative. Ces impressions cependant ne se sont fait jour chez moi qu'à l'époque de l'assaut et immédiatement après; mais je n'ai pas craint, Messieurs, de vous en faire part, car cela aussi rentre dans les renseignements à vous fournir sur la position que peuvent occuper dans une armée des envoyés civils.

Je n'ai pas, Messieurs, à vous faire ici des descriptions palpitantes des scènes dont je fus témoin; vous savez ce qu'est la guerre : un grand mal et un grand malheur!

Quelques jours plus tard, la question de l'assaut, considérée au point de vue sanitaire, fut traitée à Flensbourg dans une réunion d'une trentaine de médecins. Voici les conclusions générales par lesquelles termina le rapporteur, et dont quelques-unes reproduisent les remarques que nous avons faites plus haut :

1° Il y a eu un trop grand nombre de petites places de pansement disséminées autour de Düppel; il vaut mieux en général en établir de plus grandes, moins nombreuses et mieux abritées. Si même, pour les atteindre, on est obligé d'exécuter un transport plus long sur brancards, cet inconvénient est moindre que la dispersion des forces. En outre, ces grandes places de pansement étant moins provisoires, il est probable qu'elles seraient plus largement fournies de

tout. Peut-être se déciderait-t-on même à y faire l'application immédiate du bandage plâtré.

2° Étant mieux abrités, les chirurgiens pourront agir plus tranquillement, sans crainte ni presse, et par conséquent avec de meilleures chances de succès. Le blessé lui-même sera heureux de cette sécurité, car rien n'est plus pénible pour lui que d'être, sans but et sans gloire, exposé au danger de recevoir quelque nouvelle blessure. Ne doit-on pas aussi au mourant une heure de paix et de sécurité, avant qu'il rende le dernier soupir?

3° Les chirurgiens étant moins nécessaires devant l'ennemi, il conviendra de n'en laisser qu'un petit nombre près des lignes des combattants, pour les concentrer surtout dans les grandes ambulances. Il faut, en général, que les blessés soient amenés au chirurgien plutôt que de charger celui-ci d'aller relever et de panser le blessé sur le lieu du combat. Si l'amour-propre du médecin en est moins satisfait, d'autre part le blessé s'en trouve mieux et c'est là l'important.

4° Pour rendre les chirurgiens plus disponibles, et surtout pour accélérer le travail, il est nécessaire *d'augmenter le plus possible le nombre des infirmiers militaires* et de les affecter surtout au travail du transport des blessés.

5° Des infirmiers à cheval (Ordonnanzen) recevraient les ordres, recueilleraient les informations et les porteraient du lieu du combat à l'ambulance et vice versa.

Je ne puis cependant quitter Düppel sans vous avoir décrit en traits rapides l'état dans lequel je trouvai les redoutes immédiatement après l'assaut, et, pour cela, permettez-moi de reproduire quelques pages d'une lettre que j'écrivais à ma famille; je lui laisserai sa forme un peu irrégulière, due à la rapidité de sa rédaction; vous voudrez bien en excuser le style plus ou moins incorrect:

« Düppel, 19 avril.

« Il me sera difficile de vous raconter en détail ce que je viens de voir, d'autant que je ne dispose en ce moment que d'un crayon et de quelques feuillets que je détacherai de mon carnet à votre intention. Me voici en effet, ce matin, tranquillement assis sur la terre bouleversée du parapet d'une de ces terribles redoutes qui ont tant préoccupé l'Europe depuis deux mois, et qui viennent de tomber hier, avant midi, entre les mains de l'armée prussienne. Figurez-vous une longue pente, glacis presque uniforme, se terminant insensiblement en dix élévations de terre, séparées par des intervalles variables, disposées comme en échiquier les unes en arrière des autres et sur un demi-cercle, et n'ayant plus aujourd'hui à un quart de lieue de distance, d'autre apparence que celle de gros tertres allongés, d'un brun jaunâtre; leurs profils primitifs, dessinés et jalonnés par l'ingénieur militaire, n'offrent plus, au lieu de leurs lignes précises, que les contours de monticules déchiquetés à leur sommet et affaissés à leurs angles. Il faut s'en approcher pour reconnaître à leur base une ligne ombrée qui indique le fossé de l'ouvrage.

« Pour me rendre un compte suffisamment exact de la disposition d'ensemble de ces fameuses lignes danoises, j'ai quitté la route de Nübel à Sonderbourg, à dix minutes environ des deux forts 4 et 5 entre lesquels elle passe, et appuyant à droite, à travers champs, je me suis dirigé vers la redoute n° 1, qui se trouvait au bord du golfe du Wenning-Bund, à l'extrême gauche des positions danoises, et par conséquent à leur extrême droite pour moi qui venais des lignes prussiennes. Ce fort n° 1 n'était pas l'un des plus considérables; en revanche, c'est certainement l'un de ceux qui ont le plus souffert des boulets prussiens, en particulier de la ter-

rible canonnade, au travers du bras de mer, des pièces de 24 de Gammelmark.

« Les forts de Düppel étaient construits d'une façon à peu près uniforme de la manière suivante, soit sur un hexagone fermé, soit sur un demi-hexagone, ouvert par conséquent à la gorge. Chacun avait au centre un blockhaus carré, dont les quatre parois, ainsi que le toit, se composaient de poutres équarries, d'un pied à un pied et demi d'épaisseur en moyenne ; le toit était recouvert d'une couche de terre suffisante pour amortir le choc des projectiles, et lui donner l'apparence d'un monticule ; cette sorte de casemate était entourée d'un corridor en contre-bas ou fossé, dans lequel s'opérait la circulation de la troupe ; puis, au delà du fossé, s'élevaient les parapets de l'ouvrage, offrant de distance en distance des embrasures pour pièces de gros calibre ; au pied des parapets règnait le fossé extérieur, divisé en deux moitiés inégales par une muraille de palissades ou poutres appointies, carrées, élevant leur sommet un peu au-dessus du niveau du glacis. Plusieurs des forts avaient au contraire des palissades horizontales, ou chevaux de frise, bordant le pourtour du fossé du côté extérieur, en sorte que, après avoir sauté de ces palissades dans le fossé, l'assaillant devait se trouver comme enfermé dans une espèce de souricière et obligé bon gré mal gré d'escalader le parapet de la redoute pour en sortir. Tel était l'aspect primitif des redoutes de Düppel.

« Mais il faut les voir aujourd'hui pour se faire une juste idée de l'état dans lequel elles se trouvent. Représentez-vous ces poutres brisées comme des cannes, les casemates effondrées partout, les palissades et les parois traversées de part en part par les trous de boulets produisant de gigantesques éclats de bois. Cela paraît inconcevable, quand on songe à

la distance fabuleuse de laquelle ont été lancés les projectiles qui ont produit cette dévastation ; les énormes masses de terre elles-mêmes qui formaient le relief des ouvrages sont labourées, bouleversées ; ce ne sont plus que de colossales mottes de terre. Çà et là, en face de ce qui fut des embrasures, représentez-vous des pièces de 84, dans la bouche desquelles le fond de mon chapeau tourne plus à l'aise qu'un écouvillon, renversées sans dessus dessous avec leurs affûts brisés ; les fossés inondés de sang, dans lequel baignent des débris d'uniformes, d'ustensiles et de coiffures ; puis partout une véritable moisson d'éclats de bombes, d'obus, de grenades et de biscaïens, de balles, de shrapnels, de boulets pleins de la grosseur de ma tête ; des cartouchières prussiennes et danoises pêle-mêle avec leurs ceinturons, des fusils danois dont on peut se ramasser des trophées rien qu'en se baissant pour les prendre ; puis enfin des fragments à demi consumés de lettres écrites dans les redoutes la veille de la bataille, lettres adressées à des parents, peut-être aussi lettres d'amour, dont les auteurs n'auraient sans doute jamais reçu la réponse, lors même qu'elles auraient pu parvenir à leur adresse ; en effet, plus loin, couchés sur des planches, je vois 25 cadavres de soldats danois que l'on va enterrer, et à côté de cette vaste tombe ouverte dans le sol grêlé de boulets, se trouvent déjà deux tertres funéraires avec leurs croix de bois. Ce sont 308 braves soldats morts pour leur patrie, qui reposent dans ce petit coin de terre.

« Maintenant, représentez-vous tous ces forts, — car par l'un vous pouvez juger des autres, — couverts de soldats prussiens de diverses armes, dans toutes les postures et formant les groupes les plus pittoresques. Dans le fond du paysage se dresse sur sa hauteur toute ravagée, près de la redoute n° 4, le moulin de Düppel, rebâti à neuf au moment

où les fureurs de la guerre se sont donné rendez-vous dans la presqu'île de Sundewitt, brisé, démantelé, laissant sortir et pendre ses grands rouages mutilés comme un gigantesque blessé éventré et qui perd ses entrailles ; les maisons qui l'avoisinent ne sont que des décombres; les boulets ont passé et repassé partout ; pas un toit, pas un mur, pas une paroi qui ne soit comme un crible où l'on compterait les trous par centaines. Figurez-vous en arrière de cette ruine, de cette désolation qui profile sur le ciel ses lignes déchiquetées, le miroir brillant et calme de la mer, puis Sonderbourg qui, vu du moins à cette distance, ne m'a pas paru aussi ravagé qu'on me l'avait raconté. Derrière les redoutes, sur le versant qui regarde Sonderbourg, tout un village de baraques en bois entourées de fossés et couvertes par des épaulements en terre, dans lesquelles les Danois se retiraient de temps en temps pendant le jour à l'abri du terrible bombardement des trois dernières semaines.

« Tout cela, et je ne vous en ai donné avec mon crayon mal taillé, sur ma butte de terre, qu'une bien incohérente esquisse, forme un spectacle si nouveau pour des regards inhabitués aux scènes de la guerre, que je me suis attardé ici plus qu'il ne convient peut-être à un bourgeois, qui peut courir quelque risque de ne pas retrouver un gîte ce soir à Broacker. »

Pendant le siége, les imaginations étaient toutes fort préoccupées des divers obstacles que les Danois avaient préparés au devant des redoutes et qu'on rencontrerait au moment de l'assaut. Chacun décrivait ces obstacles à sa façon. Ce fut avec une impression toute spéciale qu'après des semaines d'une attente impatiente et curieuse, on se trouvait enfin devant ces différents engins stratégiques, qu'on les touchait de ses mains, qu'on les foulait de ses pieds.

A une cinquantaine de pas autour des redoutes, on avait fixé sur les glacis une série de pieux assez distants et reliés par deux ou trois fils de fer de la grosseur et de la consistance des fils télégraphiques. Le terrain occupé par cette sorte de balustrade de trois à quatre pieds de haut, était, en outre, dans une largeur de 8 ou 10 pieds, garni de petits pieux plantés en terre, n'en sortant que de 6 pouces environ, et pointus à leur sommet; ce dernier obstacle fut, dit-on, èmployé pour la première fois pendant les guerres de César, d'où lui vient le nom de pieux de César. A la place des petits pieux, on avait aussi, en plusieurs endroits, couché sur le terrain des deux côtés de la balustrade, trois à quatre rangs de herses renversées. On parlait aussi de trous de loup, c'est-à dire de fosses creusées en forme d'entonnoir, au fond desquelles était un pieu appointi; il paraît qu'ils avaient été immédiatement comblés par les assaillants; partout, en effet, devant et derrière les redoutes, la terre était comme parsemée de places bouleversées, et l'on ne pouvait toujours distinguer les trous de loups comblés de ceux produits par des bombes éclatées en terre. En quelques endroits, par exemple, autour de la redoute qui commandait le pont de Sonderbourg, on avait rempli les fossés de broussailles sèches, obstacle difficile à vaincre dans les premières minutes d'un assaut. Enfin, sur la route de Sonderbourg et sur une petite route latérale, on avait placé en travers des chevaux de frise, c'est-à-dire de grosses poutres bardées d'une quadruple série de pics en fer. Deux de ces poutres étaient reliées par une chaîne de fer.

Sur le versant de la colline, entre les redoutes et le pont, j'ai vu également des trous profonds de trois pieds environ et carrés, rangés les uns à côté des autres, à la façon d'un

damier et destinés, dit-on, à empêcher le passage de la cavalerie. A quelques pas du pont, la route était fermée par une palissade de grosses poutres, munie d'une porte. Tous ces obstacles n'avaient d'autre but, on le comprend, que de ralentir la marche des assaillants et de les exposer ainsi plus longtemps aux décharges de l'ennemi.

Mon retour de Düppel a été, comme je pouvais m'y attendre, chose assez compliquée, vu l'encombrement des routes et la presque impossibilité de trouver une place sur les véhicules dont la file interminable se dirigeait sur Flensbourg, surchargée de choses et de personnes. Voici encore quelques pages d'une seconde lettre datée de Flensbourg :

« Aujourd'hui, j'ai assisté au départ pour Düppel du roi de Prusse, arrivé ce matin même à Flensbourg et reçu par de grands hourrahs tout le long de son passage ; il était assis à côté de son fils et la voiture royale avait été précédée par les voitures des généraux prussiens, parmi lesquels j'ai reconnu aussi le ministre de la guerre et le feld-maréchal autrichien de Gablenz. Ce soir la ville était illuminée, mais assez faiblement ; tout se bornait d'ailleurs à des bougies ou des chandelles placées derrière les fenêtres ; mais ce qui m'a frappé, c'est la différence qu'il y avait à cet égard entre le midi de la ville et le nord, qui était relativement moins bien illuminé. On me dit que le roi n'est pas encore de retour de son excursion ; il y a eu grande revue à Alzbüll ; j'en ai vu revenir les troupes.

« Les hôpitaux de Flensbourg sont, cela va sans dire, encombrés des blessés de la journée d'avant-hier. On observe qu'en général les blessures des Danois sont plus graves, peut-être parce qu'ils ont reçu les coups à bout portant au moment de l'assaut, tandis qu'ils tiraient à distance sur les Prussiens pendant leur marche sur les redoutes ; on ob-

serve chez les Danois en général un grand nombre de plaies de la tête, probablement parce que, cachés derrière leurs retranchements, c'est la tête qui était la plus exposée aux balles des tirailleurs prussiens; on évacue les blessés aussi rapidement que possible du côté de Schleswig; cependant on évalue le nombre de ceux qui se trouvent encore ici à 500; un seul hôpital, le principal, il est vrai, en a eu 120 pour son compte.

« J'ajoute ici que, d'après des nouvelles officielles, mais qui me viennent du côté prussien, voici quelles seraient les pertes qu'auraient subies les Danois dans la journée du 18:

« Prisonniers, 44 officiers, 3143 sous-officiers et soldats. — Tués, 22 officiers, 480 sous-officiers et soldats. — Blessés (dans nos hôpitaux), 21 officiers, 580 sous-officiers et soldats.

« Il faut y joindre environ 100 hommes tués et 800 blessés que, d'après leurs propres rapports, les Danois paraissent avoir eu le temps d'évacuer sur l'île d'Alsen, les morts que l'on retrouve encore sur divers points, et ceux qui se sont noyés pendant le désordre de la retraite dans les eaux du détroit. Il en résulte que les Danois auraient eu au moins 2000 tués et blessés; parmi les officiers danois tués, on compte le général Du Plat, les colonels Bernstorff et Lassen, et le major Von Rosen, de l'état-major du général en chef.

« Toute la nuit dernière il est arrivé, jusqu'à 2 heures du matin, des convois de prisonniers danois, montant en tout à 3000 ou 3500 hommes, en longues files escortées par de la cavalerie et de l'infanterie prussiennes. Ils ont passé la nuit dans les églises, dans les bâtiments publics, dans les grands magasins, surveillés par des piquets d'infanterie, des uhlans, des cuirassiers, des hussards; hier matin, il en était déjà parti une grande quantité pour le sud par un train ex-

press, et hier, après-midi, 1500 prisonniers ont encore suivi le même chemin; ceux d'entre eux qui appartenaient au Schleswig, en ont fait la déclaration et ont été déjà mis en liberté. Une collecte a été faite dans la population allemande pour leur permettre de regagner leurs foyers.

« On cite des traits héroïques qui seront sans doute recueillis par les historiens militaires. C'est ainsi qu'un simple sapeur chargé d'un sac rempli de poudre, le jette sur les palissades, y met le feu, et, mortellement frappé, tombe en s'écriant: « Passez, maintenant, mes camarades, je vous ai ouvert le chemin! » — Un sous-officier plante le drapeau prussien en haut du premier retranchement, qui fut pris dans la matinée du 18. Une balle lui fracasse le bras droit. Il continue son œuvre de la main gauche. Trois balles l'atteignent. Il meurt en saluant le drapeau qu'il avait réussi à établir au milieu des bastions ennemis. Les pertes des Prussiens sont relativement moindres que celles des Danois. C'est que les retranchements ont été enlevés par une attaque foudroyante dans un espace de temps fort court.

« Au moment où je termine ma lettre, les rues sont remplies de spectateurs qui attendent le retour du roi de Prusse de son excursion sur le champ de bataille; la grande revue qui a été passée par lui le 20, surlendemain de la bataille, a eu lieu dans la plaine d'Atzbüll, village situé sur la route de Gravenstein à Nübel, et sur la droite de la route qui conduit à Apenrade. Il paraît, d'après les dires des personnes qui ont assisté à cette solennité militaire, qu'elle offrait un spectacle magnifique et auquel les souvenirs de la lutte acharnée et victorieuse soutenue par ces troupes l'avant-veille, donnaient quelque chose de particulièrement émouvant. Le roi a quitté Gravenstein pour se rendre à Atzbüll à cheval, entouré d'une suite nombreuse et d'un brillant état-major. Les troupes

étaient en bataille, mais en deux tenues différentes : celles qui avaient pris part à l'assaut en tenue de combat, couvertes encore de poussière, la figure brûlée par le soleil, les pantalons serrés dans les bottes et dans les guêtres de cuir ou de drap, tandis que les troupes qui avaient été seulement en réserve, étaient en grand uniforme. Le roi, après avoir salué d'abord les troupes, suivant l'usage militaire prussien, du « bonjour, enfants, » parcourut les rangs de l'artillerie, puis ceux de l'infanterie, louant ceux qui s'étaient particulièrement distingués, entre autres les 29 sous-officiers et soldats qui ont pris autant de drapeaux danois, et ceux qui sont entrés les premiers dans les redoutes ennemies, facilement reconnaissables dans le rang à un guidon aux couleurs prussiennes qu'ils portaient comme signe de distinction ; ensuite, il fit sortir des rangs, pour les remercier spécialement de leur courage et de leur dévouement, les soldats blessés légèrement le 18, et déjà rentrés en service. Enfin, les corps qui assistaient à la revue défilèrent en parade devant S. M. Il y avait là les sapeurs prussiens, un régiment de sapeurs autrichiens, les régiments n°s 35, 60, 53, 55, 64, 24, 15, 18, le 8me de la garde, l'artillerie de la garde, et des batteries de canons de 4, de 5, de 12, et d'obusiers de 24. Après le défilé, le roi a adressé une allocution aux troupes; puis il a pris congé d'elles, et après avoir rejoint la route de Nübel, il est monté, vers 5 heures et demie, dans une voiture qui l'attendait pour le conduire à Düppel. Je crois vous avoir déjà dit que demain, samedi, il se propose d'inspecter les hôpitaux et les ambulances de Flensbourg; ils se sont mis en état de recevoir la visite royale, et tous les chirurgiens sont sous les armes; on s'occupe toujours, en attendant, à évacuer les blessés sur Rendsbourg, Schleswig, etc., car tous les locaux un peu spacieux, les

écoles, en particulier, sont transformés en lazarets. Je viens de voir encore arriver un pauvre blessé qui, porté dans la rue par quatre hommes sur un brancard, et caché jusqu'au menton sous sa couverture de laine, faisait un affligeant contraste avec la foule joyeuse qu'il était obligé de traverser. J'ai accompagné ce matin, dans sa visite aux blessés, un colonel prussien; c'était chose touchante que de voir cet officier prendre lui-même un à un note des noms, des adresses, des désirs de tous ces braves gens, en leur adressant, avec toutes sortes d'encouragements et de témoignages de sympathie, des paroles d'une piété toute militaire.

« On commence à voir arriver des touristes curieux de visiter le champ de bataille de Düppel; certes, c'est un spectacle qui en vaut bien la peine, quoique je ne sache pas si je vous en ai bien fait comprendre toute la portée par le griffonnage que je vous adressais l'autre jour de l'une des redoutes mutilées et du milieu même de ces scènes de dévastations toutes fraîches encore. C'est dans ce moment une course très-fatigante pour celui qui ne veut pas d'une voiture louée à prix d'or; celui qui préfère courir la chance de se placer en route sur un char quelconque, risque de revenir les os à moitié brisés; il y a, en effet, cinq heures de voiture et les chars ordinaires de campagne sont détestables. Ensuite vient la lassitude des courses d'une redoute à l'autre, les difficultés que l'on rencontre çà et là auprès des postes et des autorités militaires. En un mot, ce n'est guère une partie de plaisir, mais avec tous ces inconvénients, ce n'en est pas moins une excursion du plus palpitant intérêt.

« Voici encore, pour terminer ma lettre, quelques faits de détail du combat de Düppel, qui compléteront ceux que je vous ai donnés dans mes lettres précédentes :

« La batterie de pièces de 4 de la garde, capitaine Ribbentrop, avait reçu l'ordre, après la prise des redoutes, de canonner la tête de pont; elle s'avança si témérairement pour prendre position à cet effet, qu'avant d'avoir pu se mettre en batterie, elle fut assaillie par une colonne danoise qui, à coups de sabre et de baïonnette, mit bientôt hors de combat une partie des artilleurs; mais les autres continuèrent à se défendre bravement, et lorsque le colonel danois leur offrit quartier, le brave capitaine lui répondit que tous se feraient hâcher sur leurs pièces plutôt que de les rendre. Heureusement, une colonne prussienne survint à son tour et dégagea la batterie qui, avec le reste de son effectif, entama aussitôt contre la tête de pont un feu aussi violent que si ses pièces n'eussent pas perdu un seul de leurs servants.

« D'autre part, dans la redoute n° 4, il s'est passé un épisode qui témoigne à son tour de la bravoure des soldats danois; les Prussiens avaient déjà escaladé le parapet et pénétré dans l'ouvrage, lorsqu'il s'engagea à l'intérieur une lutte meurtrière à l'arme blanche; les soldats danois paraissaient vouloir se faire tous tuer sur place plutôt que de se laisser faire prisonniers. En particulier, un capitaine d'infanterie, armé seulement de son sabre, combattait avec une si grande bravoure et un tel sang-froid contre les baïonnettes des Prussiens, que les officiers de ceux-ci crièrent à plusieurs reprises à leurs soldats: « Épargnez ce brave! » Mais il n'en était que plus difficile à approcher; à la fin, un gymnaste adroit réussit à lui sauter dessus et à l'entourer si bien de ses bras qu'on put le désarmer.

« Le cadavre du général danois Du Plat, blessé très-grièvement au premier rang dans l'assaut des redoutes, et mort pendant qu'on le transportait à une ambulance prussienne, a été placé dans un cercueil convenable à son haut grade

par les Prussiens eux-mêmes, et ils l'ont remis entre les mains d'un officier d'état-major, envoyé pour le recevoir; deux sous-officiers danois prisonniers ont en outre été remis en liberté par eux pour l'accompagner jusqu'à l'île d'Alsen. Le général n'avait pas été reconnu dans le combat par les soldats prussiens: enveloppé dans un manteau de simple soldat, il avait été tué à coups de crosse sur le parapet même de la redoute où il se trouvait, après une héroïque défense. »

A Flensbourg, j'ai eu la satisfaction de pouvoir rendre quelques services dans l'hôpital principal, et de faire dans un autre quelques visites, en remplacement d'un collègue qui m'en avait chargé. J'ai pu aider à une amputation longue et compliquée (désarticulation du genou d'après la méthode du Dr Gritti), et donner quelques conseils puisés dans le souvenir d'expériences antérieures. C'est dans ces hôpitaux que je rencontrai quelques dames qui, dans l'intervalle, avaient trouvé un emploi de volontaires; mais, permettez-moi de vous le dire, je les trouvai peu expérimentées, quoique animées des meilleures intentions; contraste bien frappant avec ces sœurs dévouées et entendues, qui, sans perdre de paroles, agissent et, ce qui n'est pas ordinaire, pensent en agissant. Il est évident pour moi, et je dois le répéter ici, que les femmes employées dans les hospices en temps de guerre ne peuvent, sauf de rares exceptions, y rendre de vrais, d'efficaces services qu'à la condition de s'être consacrées à l'avance au soin des malades, d'en avoir fait au moins un apprentissage, et d'être reliées les unes aux autres par un certain esprit de corps qui leur sert d'appui.

A Apenrade, au commencement de la campagne, une dame inconnue se présente au médecin principal, s'offrant

à soigner des blessés et priant qu'on l'utilise; mais force fut de la renvoyer, car il n'y en avait pas dans ce moment. Elle part avec la promesse qu'on l'avertira aussitôt qu'elle pourra se rendre utile; elle se fixe à Flensbourg et attend. Peu de jours s'étaient écoulés que déjà le télégraphe la rappelle pour venir soigner un officier atteint subitement d'une fièvre chaude. Elle accourt, passe quatre jours et quatre nuits consécutifs au chevet du pauvre malade; mais le médecin, duquel je tiens ces détails, voyant son zèle et ne voulant pas la laisser épuiser ses forces, lui assigne bientôt une occupation moins fatigante, et au moment où je la vis, quelques semaines plus tard, elle était à la tête d'une salle de blessés; elle avait atteint son but, et son expression révélait la noble satisfaction de son cœur dévoué. Le médecin m'affirma qu'elle remplissait fort bien sa tâche, mais aussi elle avait été précédemment employée dans un hospice d'aliénés.

Notre Comité n'a pas à s'occuper des questions de chirurgie proprement dite, sauf pour connaître exactement les objets de pansement ou de transport, dont l'acquisition sera utile ou nécessaire en cas de guerre. Je ne vous entretiendrai donc pas, Messieurs, de plusieurs questions de médecine militaire qui m'ont intéressé et dont la discussion trouvera mieux place devant notre Société médicale. Dans les dernières semaines on a établi des séances du soir dans une brasserie de Flensbourg, pour discuter entre collègues successivement les questions de pratique chirurgicale les plus importantes. Il est difficile d'être partout, surtout à la guerre; aussi n'ai-je malheureusement pu assister qu'aux trois dernières de ces instructives séances; elles étaient d'une teneur trop exclusivement médicale pour que je puisse vous en entretenir. J'avais espéré pouvoir en consacrer une à

l'examen de nos *Résolutions*, je l'aurais peut-être obtenu, si j'avais insisté davantage, mais j'avais lieu de craindre que la disposition des esprits n'eût point été assez favorable à ce genre d'étude. Le vent était à la chirurgie pratique, les questions de philanthropie générale n'auraient dans ce moment, je le pensais, éveillé qu'un médiocre intérêt ; or vous le savez, Messieurs, le plus triste des résultats, c'est d'ennuyer.

Avant de quitter définitivement Flensbourg, j'allai régler chez un marchand la note d'un vin que j'avais envoyé à l'hôpital de Kolding. C'est dans le magasin de ce négociant que j'eus une des plus intéressantes *conversations avec un religieux catholique* qui s'y trouvait pour quelques commandes en faveur des blessés couchés dans l'appartement au-dessus. C'est un frère Alexien d'Aix-la-Chapelle, qui était à Flensbourg depuis le commencement de la campagne avec plusieurs de ses confrères. Ils n'ont rencontré aucun obstacle dans l'accomplissement de leur mission charitable. Le maréchal Wrangel, en particulier, les accueillit avec beaucoup d'affabilité, les invita à dîner et leur fournit un logement. Quant à leur entretien, il y était pourvu aux frais de l'ordre.

Les comités de Flensbourg leur fournissent ce dont ils ont besoin pour leurs malades. Les comtes N***, M***, etc., de l'Ordre catholique de Malte, les protégent. Ce frère déclarait s'entendre parfaitement avec les sœurs et frères protestants et n'avoir éprouvé ni causé aucune difficulté relativement aux différences confessionnelles. C'est ainsi que dans un même hôpital se trouvent, à un étage des diaconesses protestantes, à l'autre des religieux catholiques. Ils vivent en relation fraternelle et en échange de bons services. Les frères font vœu de soigner les malades, sans distinction d'opinion religieuse ; ils n'ont pas même, disaient-ils, le droit de s'en

enquérir; il leur est défendu de parler aux malades de questions controversées : s'ils savent qu'il est catholique et s'il est mourant, ils lui font les prières d'usage ; si le moribond est protestant, ils ne prononcent qu'une prière générale, et appellent le pasteur, « qui ordinairement, disait ce naïf et brave frère, approuve la prière que nous avons faite. » Ils doivent aller partout où leur présence est jugée utile. Les chevaliers de l'Ordre de Malte les destinaient aussi au champ de bataille, mais ils n'eurent pas l'occasion d'y être employés, les volontaires du Rauhenhaus y étant déjà en nombre suffisant. Les médecins les ont toujours vus avec plaisir ; on les apprécie particulièrement pour veiller les malades, les infirmiers mercenaires ne s'y prêtant pas aussi volontiers. Il pense que les malades souffriraient si on les remplaçait par d'autres employés; l'armée, dit-il, ne peut s'occuper de procurer de bons infirmiers. Les frères Alexiens suivent un cours régulier de médecine pratique ; il me montra sa trousse, disant qu'il saurait même, au besoin, faire la ligature d'une artère qui occasionnerait une hémorragie.

Je n'ai pas voulu, Messieurs, passer sous silence cet entretien, parce qu'il nous permet de jeter un coup d'œil dans une excellente institution d'infirmiers volontaires, et qu'à quelques différences près, il est probable que les autres lui ressemblent.

Le même jour j'allai aussi faire mes adieux au colonel de M***; j'appris de lui qu'après de longs pourparlers entre le Comité et le ministère de la guerre, celui-ci avait décidé qu'il disposerait lui-même des dépôts accumulés dans plusieurs villes. Le mandat de ce délégué changea depuis lors de caractère. Le Comité de Berlin mit immédiatement à sa disposition la somme de 3000 thalers et publia un appel pour demander de nouveaux secours en nature. Ces secours par-

vinrent au colonel en grande abondance, tels que 10,000 bouteilles de vin fin. Ce qui lui importait beaucoup, c'était de concentrer autant que possible, en une main unique, l'organisation de la charité libre, afin d'y faire régner l'ordre convenable. Il se mit dans ce but en rapport avec le professeur Langenbeck, nommé chirurgien en chef de l'armée quelques jours avant l'assaut. A partir du 1er mai, les dépôts du Comité de Berlin ont été fondus avec ceux du Comité du Schleswig et en partie avec celui de Hambourg.

Tous les jours des commissionnaires militaires se rendent dans les hôpitaux pour y prendre les bulletins sur lesquels sont inscrits les objets désirés, et l'après-midi du même jour, des chars chargés de ces objets passent devant ces mêmes hôpitaux pour les y déposer. Les Dames du Comité, dont deux au moins sont attachées à chaque hospice, se réunissent toutes les semaines pour donner leurs avis. Elles font ou font faire les achats des objets qui manquent aux dépôts. — Les hôpitaux plus éloignés ne font leurs demandes et ne reçoivent les envois qu'une fois par semaine. Le colonel me répéta qu'il croyait que, pour gagner du temps et pour éviter d'inutiles frottements, il est nécessaire de donner au mécanisme des comités un mouvement régulier et de centraliser la direction.

Le Comité de Berlin dispose dans ce moment (27 mai) encore d'environ 20,000 thalers, et son mandataire a reçu de sa part d'assez larges pleins-pouvoirs. Les dépôts dont nous avons parlé plus haut, ont depuis lors passé des mains du colonel sous la direction du Dr B***, inspecteur-général des hospices de l'armée.

Avant de quitter Flensbourg, je dus naturellement prendre congé du maréchal Wrangel. Il me reçut très-amicalement, et avec les formes toutes cordiales auxquelles il passe

quelquefois brusquement du ton de la sévérité militaire; il me serra la main et, l'appliquant sur sa vieille poitrine : « Merci d'être venu nous aider, me dit-il, remerciez de ma part tous ces braves gens de la Suisse qui vous ont envoyé. »

J'avais manqué plusieurs fois S. Exc. le général de F***, chef d'état-major du maréchal, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Je réussis enfin à lui parler un instant. Il m'assura de son intérêt pour notre œuvre et ajouta : « Je proposerai pour le corps sanitaire de l'armée prussienne l'admission générale du brassard que vous portez. »

Enfin, le dernier soir, je pris également congé du prince royal, conformément au désir qu'il en avait exprimé. « Eh bien, me demanda-t-il, quelles sont maintenant vos idées sur la manière de réaliser l'œuvre que projette votre Comité? » Aussi brièvement que possible, mais cependant avec le détail que nécessitait l'importance du sujet, je lui exposai mes idées sur la formation d'un Comité national central, auquel se rattacheraient tous les comités provinciaux, sur leur mode d'activité en temps de paix et en temps de guerre, sur les objets les plus utiles à se procurer pour les hôpitaux, etc. Je lui demandai la permission de lui envoyer plus tard mon rapport sur le sujet, ce qu'il accepta avec empressement. Enfin, il me pria d'assurer le Comité de Genève de tout l'intérêt qu'il prend et prendrait encore à l'avenir à la réalisation de ses vues.

Je tenais à voir *les hôpitaux de la ville de Schleswig*, qui avaient passé successivement des mains danoises dans celles de l'armée alliée. Dissout d'abord après le départ des premières, le Comité de secours se reconstitua sous le nouveau régime, et l'hôpital principal fut repourvu du matériel nécessaire. Les malades et les médecins sont Autrichiens. Je fis la connaissance de ces derniers dans une réunion du soir.

Le service chirurgical principal est entre les mains du docteur Neudörfer, de Prague, connu par ses ouvrages et par ses opinions spéciales sur certains points de chirurgie militaire. — J'ai eu avec ce praticien célèbre et distingué une longue conversation sur les questions qui vous intéressent, Messieurs; ses opinions, je le regrette, ne sont guères favorables à notre entreprise, il la croit peu fertile en résultats pratiques, sauf à répandre quelques idées généreuses. Ce que, de son côté, il voudrait que l'on pût obtenir, c'est avant tout les trois choses suivantes: 1° Qu'on s'occupât sérieusement de perfectionner les moyens de transport des blessés, afin de pouvoir les évacuer immédiatement du champ de bataille dans les hôpitaux réguliers, ce qui diminuerait de beaucoup les difficultés sur le lieu même du combat, et assurerait aux blessés des soins bien plus complets dès le début; 2° qu'on cherchât moins à augmenter le nombre des médecins, mais bien plutôt celui des infirmiers intelligents et bien exercés; 3° qu'on fasse la guerre aux mutilations nombreuses et inutiles auxquelles conduit, dit-il, la déplorable habitude d'amputer.

Comme vous le voyez, Messieurs, les idées du docteur de Prague ne manquent pas d'originalité. C'est qu'en effet toute sa personne en est pleine; il est novateur par nature, mais aussi, ce qui est presque synonyme, un peu exclusif et absolu dans ses idées.

Le service de chirurgie du Dr Neudörfer est l'un des plus riches et des plus intéressants que j'aie vu. Il paraît que ses collègues lui laissent volontiers la spécialité des traitements des plaies par armes à feu et des opérations hardies. Le fait est qu'à côté de ses salles, je fis dans cet hôpital la visite avec d'autres chirurgiens du même rang, et que je ne trouvai dans leurs services presque que des ophthalmies. Quoi qu'il en soit

de cette circonstance un peu anormale ou fortuite, le Dr N*** est une figure *sui generis* dans le monde chirurgical militaire. Tout le monde en parle, et, ajoutons, presque tout le monde critique ses vues toutes spéciales. C'est ainsi que, tandis que les autres lavent les plaies aussi souvent et aussi complétement que possible, lui ne renouvelle quelquefois les pansements qu'après vingt-quatre heures ou plus ; là où d'autres appliquent une simple compresse froide ou un peu de charpie sèche, lui panse, et, cela presque sans exception, ses plaies avec des longuettes en ouate trempées dans de l'eau de camomille, — chez lui point de charpie, point de bandes roulées, partout le mouchoir triangulaire et par-dessus un coussin en ouate. Enfin là où d'autres, même les plus pusillanimes, prononceront l'amputation, lui, au contraire, essaiera encore la conservation du membre par les résections. Il me montra un bras et une main qui avaient été tellement fracassés que ses collègues lui firent un cas de conscience d'oser ne pas amputer, et d'exposer le blessé à une mort presque certaine. A force de soins de tous genres, le membre avait été conservé et le blessé, que je vis guéri, bénissait l'opiniâtreté de son chirurgien.

Je pourrais, Messieurs, vous énumérer une série de cas extrêmement remarquables de ce genre ; je vis successivement trois cas de résection du coude, avec conservation du membre et mouvements fort étendus ; l'articulation était assez flexible, mais en imprimant au coude des mouvements de va-et-vient, on ressentait avec la main des craquements insolites résultant du frottement des nouvelles surfaces. Il en est de même de quelques cas de résection dans l'articulation humérale fort remarquables aussi par la conservation du membre et de la plupart de ses mouvements.

Il est impossible, Messieurs, en parcourant les salles de

cet habile praticien, de ne pas être frappé du nombre des résultats exceptionnels, surtout des cas de conservation des membres, et de l'absence presque complète des amputations. C'est bien le cas de dire qu'il a fait la guerre aux mutilations. Mais, Messieurs, n'oublions pas non plus de rappeler que la plupart des blessés dataient d'au moins six semaines, c'est-à-dire qu'ils avaient été sans aucun doute décimés avant d'offrir le résultat dont nous avons parlé.

A plusieurs reprises j'ai entendu dire que tels ou tels envois philanthropiques avaient été l'objet d'indiscrétions ou même de malversations. Il en fut de même, dit-on, à Schleswig ; il importe que notre Comité connaisse le fait et sache qu'il faut se prémunir d'emblée contre de semblables abus. En vous parlant plus bas des Comités en général, je vous rappellerai l'importance qu'il y a d'envoyer un ou plusieurs délégués sur les lieux mêmes pour surveiller de près et pour contrôler.

On m'avait aussi parlé des hôpitaux d'Altona. En passant par cette ville, j'appris que la plupart avaient été successivement fermés, faute de malades. Celui des Autrichiens n'en avait plus que quelques-uns et allait se clore ; il en était de même de celui des chevaliers de St-Jean, où il n'y avait plus que deux blessés perdus dans un assez vaste et brillant bâtiment.

Mais, Messieurs, je me hâte de vous transporter avec moi à Hambourg, dernière station par laquelle je terminerai mon récit : *Hambourg, en effet, a bien mérité de la campagne du Schleswig,* son nom n'est pas des moins glorieux dans cet épisode palpitant de notre histoire moderne. C'est de Hambourg que sont partis pour l'armée et pour ses blessés, par le canal de son Comité, une quantité innombrable de secours ; — c'est de Hambourg surtout, c'est-à-dire du Rau-

henhaus que venaient ces seize braves jeunes gens qui, par leur courageux dévouement, ont montré que des volontaires savent aussi aller jusqu'au milieu des balles, relever et panser les blessés, et qu'ainsi notre *Résolution* 6 n'est pas une chimère, puisqu'elle a trouvé dans cette guerre une éclatante confirmation.

C'est le 1er février que l'armée alliée ouvrit la campagne du Schleswig en passant la rivière de l'Eider, et c'est le lendemain déjà qu'à Hambourg douze hommes animés d'une généreuse impulsion, se réunirent et décidèrent d'adresser à la population un appel pour recueillir soit de l'argent, soit des dons en nature. Ces dons étaient destinés à procurer aux victimes de la guerre les secours et les soulagements qui ne pourraient leur être offerts par l'armée elle-même, et que la direction sanitaire même la plus parfaite ne peut toujours procurer. Le but de ces Messieurs était purement philanthropique; il s'agissait de soulager ceux qui souffriraient, sans distinction de nationalité, ennemis aussi bien qu'amis.

Quelques autres personnes se joignirent aux douze susmentionnées, en sorte que dès le 3 février on put constituer un Comité composé de 21 membres, plus un secrétaire, qui se donnèrent le nom de *Comité pour le soin des blessés et des malades.*

Celui-ci choisit ensuite dans son sein une *commission exécutive* de neuf membres, auxquels fut confiée la direction des affaires. Elle était composée du président et de huit membres, qui se partagèrent les divers départements ; il y eut un caissier, un commissaire des envois en nature, deux membres chargés de l'achat des objets et des rafraîchissements destinés spécialement aux hôpitaux ; ces trois derniers, avec le président, constituèrent de fait sous le nom

de *Section pour l'envoi des secours en nature*, la partie vraiment agissante du Comité ; ils se réunissaient *tous les jours* pendant une heure pour se communiquer les correspondances, prendre les décisions et se distribuer le travail jusqu'au lendemain. Quant à la commission exécutive, elle a eu en tout douze séances ; le Comité général ne s'est réuni que trois fois pour entendre les rapports des sections.

La collecte faite depuis le 3 février jusqu'au 26 mai s'était élevée à la somme de 83,000 markbanco (33,200 thalers) ; les sommes moins fortes étaient adressées par les donateurs aux divers membres du Comité, les plus fortes étaient remises au trésorier par l'intermédiaire de la banque de la ville. Les dons en nature s'élevant approximativement à la valeur totale de 62,000 mark (24,800 th.), étaient remis au commissaire des envois ; le linge et les objets de pansements étaient confiés au soin de quelques dames, qui se chargèrent avec la plus louable activité de ce département ; elles agissaient dans leur travail d'après des instructions médicales qu'on avait eu soin de faire reproduire dans les journaux.

Avant de commencer ses envois et pour régulariser sa ligne de conduite, le Comité s'adressa au maréchal Wrangel, duquel il reçut les autorisations les plus larges pour pouvoir se mettre en rapport immédiat avec les diverses commissions directrices des hôpitaux. Le Comité envoya de suite quatre de ses membres à *Kiel*, *Eckernförde*, *Schleswig* et *Rendsburg*, localités qui à cette époque étaient les principaux centres hospitaliers. Les premiers envois eurent lieu déjà huit jours après le commencement des hostilités. A leur retour, ces quatre commissaires furent tous d'accord pour recommander comme indispensable *l'envoi sur le théâtre même de la guerre d'employés fixes*, chargés d'organiser

des dépôts locaux, et d'étudier à mesure les besoins du moment. On en dirigea trois sur Rendsbourg, Schleswig et Flensbourg; plus tard, l'armée s'étant avancée vers le nord, Rendsbourg fut remplacé par Kolding. Comme vous le voyez, Messieurs, le Comité de Hambourg a toujours agi d'une manière spontanée et indépendante, se laissant guider par ses expériences successives.

Les représentants du Comité avaient ordre de se transporter aussi dans les hôpitaux peu éloignés de leur station fixe et en général d'aller partout où les événements de la guerre rendraient leur présence désirable.

Voici maintenant la marche qu'a prise cette œuvre pendant la durée de la campagne :

Les représentants pourvus d'une lettre de recommandation du Comité, avaient pour instructions, aussitôt arrivés à leur poste, de se mettre en relation avec les administrations des hôpitaux et avec leurs médecins, puis de demander par télégraphe ou par lettre au Comité de Hambourg les objets qu'on désirait, quand ils ne se trouvaient pas déjà dans le dépôt local.

Les envois devaient être accompagnés d'une feuille de route fournie à Hambourg par le commandant militaire autrichien ou prussien, attestant leur destination. Les bureaux des douanes et des chemins de fer avaient généreusement accordé franchise d'entrée et de route, ainsi que la facilité d'utiliser les trains de vitesse.

Les objets partaient immédiatement de Hambourg, et, grâce aux avantages indiqués, ils étaient ordinairement déjà remis dans les hôpitaux vingt-quatre heures après la demande, sauf les cas où ces objets ne se trouvant pas au dépôt, réclamassent un temps plus long pour être préparés ou achetés. La remise se faisait toujours contre quittance.

Les bureaux militaires de poste et de télégraphe accordèrent également la franchise de port.

Les représentants étaient enfin autorisés par le Comité, avec l'assentiment des médecins respectifs, de distribuer eux-mêmes dans les hôpitaux quelques rafraîchissements ou des cigares.

On avait en outre informé les administrations des hospices qu'elles pouvaient aussi s'adresser directement au Comité de Hambourg, sans passer par ses employés locaux.

Quand les demandes adressées à ces derniers étaient considérables, ils avaient ordre d'exiger qu'elles fussent faites par écrit et sur des feuilles formulées *ad hoc*.

Le Comité est en outre venu largement en aide par des envois en nature et en argent, aux comités de secours qui s'étaient formés spontanément dans d'autres localités et là où régnait déjà une bonne direction locale, par exemple à Neumünster, à Rensbourg, à Kiel.

Le Comité de Hambourg a aussi été généreusement secondé dans son œuvre par les sociétés locales de dames, ainsi que par les sœurs protestantes et catholiques.

Comme vous le voyez, Messieurs, cette société de philanthropes a agi, d'une part, avec la plus grande et la plus louable libéralité; d'autre part, elle avait acquis la conviction que pour réussir il fallait procéder avec quelque prudence, afin d'éviter des abus, des dilapidations ainsi qu'une concurrence indiscrète avec la direction sanitaire officielle de l'armée. Grâce à cette précaution, l'œuvre de Hambourg a toujours joui de la plus bienveillante protection de la part des autorités militaires, et les envois qui partaient du dépôt de Flensbourg, pour Düppel et pour Kolding ont même pu être effectués gratuitement et sur chars de réquisition. Les envoyés du Comité ont trouvé dans les hôpitaux le plus libre

accès et ont même souvent été admis aux séances des médecins.

Jamais l'œuvre n'a eu à souffrir de frottements pénibles avec l'autorité sanitaire, quoique l'on eût pu s'attendre à quelques collisions, car c'était la première fois qu'en Allemagne les secours officiels et les secours libres agissaient en commun dans une armée en temps de guerre.

A la fin de ce rapport, on trouvera l'indication sommaire des envois qui ont été faits par le Comité de Hambourg, on verra en même temps qu'il n'a pas toujours été possible de se borner strictement aux objets que l'armée ne fournit pas elle-même ; on a dû se laisser diriger par les nécessités du moment, et l'on n'a pu, sous ce rapport, s'imposer une ligne rigoureuse de démarcation. J'ai déjà mentionné plus haut l'extrême utilité dont ont été *les glacières* établies par le Comité dans les principaux centres hospitaliers.

Une autre branche d'activité a consisté à préparer à Hambourg même les moyens de recevoir les soldats convalescents ; on adressa, dans ce but, un appel au public, qui y répondit généreusement ; cependant les occasions de profiter de cette offre bienveillante furent moins fréquents qu'on ne s'y était attendu. Je suis revenu à Hambourg avec un officier qui devait y passer quelques semaines de convalescence ; il n'usa pas de l'hospitalité mentionnée, mais préféra se faire donner un logement militaire.

Le Comité a encore prêté son concours pour les blessés ou malades qui passaient par Hambourg en se rendant dans leur pays.

Voici en résumé les principes généraux qui ont présidé au développement de cette œuvre intéressante : 1° Établissement de relations directes avec les autorités militaires ; 2° Formation de dépôts locaux et envoi de représentants

dans les endroits les plus importants; 3° Respect des autorités; 4° Largeur dans les distributions, envois rapides, et une sage prudence pour prévenir les abus.

M. Théodore Schmidt, président du Comité, a eu la bonté de me remettre un tableau de tous les envois faits du 8 février au 21 mai. En voici les chiffres principaux; ils parlent assez haut pour n'avoir besoin d'aucun commentaire:

Chemises, 2968; paires de bas, 2721; gilets de dessous, 1474; caleçons, 1993; couvertures de laine, 1121; paires de souliers, 1892; matelas, 1105; coussins et duvets, 2101; coussins à air et à eau, 228; bouteilles d'eau gazeuse, 6489; bouteilles de limonade, 2483; boîtes de gelée de viande, 534; cigares, 260,400; plâtre pour appareils chirurgicaux, 2515 liv.; ouate, 623 liv.; éponges, 162; toile de gutta-percha, 268 aunes; poches en caoutchouc pour glace, 663; seringues à pansements, 49; bassins en métal pour pansements, 75; livres, 2293; jeux, 252; bois de lit, 28; charpie, 2928 liv.; bandes, compresses, linges, 9463 livres.

La totalité des colis s'est élevé au chiffre de 2073, le poids total à 170,290 livres.

N'avais-je pas raison, Messieurs, de dire en commençant que Hambourg a bien mérité de l'armée et des blessés? Pouvais-je hésiter à donner à cette belle œuvre une place honorable dans mon rapport? Honneur à la ville de Hambourg!

Avant de terminer mon récit, j'ai encore, Messieurs, à vous entretenir avec quelques détails d'une institution dont je vous ai déjà parlé occasionnellement: des *frères de l'Institut du Rauhenhaus à Hambourg,* qui se sont employés comme volontaires dans cette guerre. Ces seize jeunes gens et les deux de Duisbourg, que vous connaissez déjà, ont été de véritables *secoureurs sur le champ de bataille,* tels

que les veut l'article 6 de nos *Résolutions*. Ils ont bien réellement exécuté, et cela de la manière la plus éclatante, ce que nous avions exprimé comme vœu, et ce que quelques-uns auraient peut-être qualifié de rêve ou de pieuse utopie.

Non, Messieurs, nous ne rêvions pas, lorsque nous exprimions l'espérance que des hommes non incorporés à l'armée, sans uniforme, et ne portant qu'un simple brassard, pourraient, sans compromettre la discipline militaire, se rendre jusque sur les champs de bataille et s'y employer utilement à relever les blessés et à leur donner les premiers secours. Ce rêve, il s'est réalisé, il a passé du domaine de l'imagination dans celui de l'histoire, mais cette transition n'a pas été effectuée sans difficultés; voyons à quelles conditions elle a pu l'être.

Le but de la corporation des frères de Hambourg est en général de fournir des aides partout où leur concours peut être utile dans le domaine de la charité publique et sociale. C'est ainsi qu'en 1848, le Dr Wichern se rendit avec douze frères dans la Silésie ravagée alors par le typhus et la famine; ils s'y exposèrent à tous les périls de la contagion pour remplir leur mandat de charité; plus tard, ils furent envoyés en Syrie à l'époque des massacres; ils s'emploient dans les prisons, à la visite des classes pauvres, dans les établissements éducatifs consacrés à la jeunesse abandonnée et dépravée.

Au moment où la guerre éclata, l'institut de Hambourg ne voulut point rester en arrière et son directeur songea immédiatement à la manière d'y utiliser ses élèves.

Afin d'ôter aux jeunes gens qu'il allait envoyer, toute apparence de dilettantisme, il s'adressa d'abord au ministre, qui, connaissant déjà l'œuvre du Rauhehaus, donna immédiatement, et avec une vraie largeur de vues, toutes les autorisations nécessaires.

Le but que l'on poursuivait était multiple : on ne voulait pas se borner à vouer les jeunes gens aux occupations d'infirmiers dans les hôpitaux ; ce que l'on voulait surtout, c'était de les consacrer à la partie non malade de l'armée, pour offrir à celle-ci à la fois des secours matériels et un appui moral, fonction, comme on le voit, intermédiaire entre l'aumônier et le médecin ; mais, comme ils étaient trop peu nombreux pour se répandre sur toute l'armée, le Dr Wichern se décida à leur assigner spécialement *les avant-postes*, comme la partie de l'armée la plus exposée et à laquelle pouvait le mieux s'appliquer leur dévouement.

Pour aplanir à l'avance tous les obstacles que pourrait rencontrer cette œuvre délicate, on s'adressa au prince Frédéric-Charles, commandant en chef du corps d'armée qui assiégeait Düppel. Le prince, de même que son chef d'état-major, le colonel de Blumenthal, comprirent immédiatement l'esprit dans lequel leur était faite cette offre intéressante, ils lui accordèrent tout leur appui, et aussitôt l'ordre du jour suivant la mentionnait honorablement et la recommandait aux chefs de corps. Cette haute impartialité avec laquelle agirent les généraux doit être d'autant plus appréciée qu'on n'accorde à personne l'accès aux avant-postes.

Le directeur des jeunes frères a passé avec eux les quinze premiers jours ; on chargeait un char ordinaire de réquisition militaire des approvisionnements nécessaires. Pour arriver jusqu'aux avant-postes, il suffisait de présenter l'acte d'autorisation du chef d'état-major ; on allait d'abord droit à l'officier supérieur, au capitaine, au major ou tel autre, et partout dès lors les frères ont rencontré le meilleur accueil.

Ils mettaient, on le comprend, une grande importance à pouvoir distribuer eux-mêmes les dons fraternels et patriotiques dont ils étaient les porteurs, afin d'établir une diffé-

rence tranchée entre leurs distributions et les rations militaires, et afin de leur laisser leur vrai caractère, celui de dons libres et spontanés.

Il va sans dire aussi que par là les frères s'exposaient à de grands dangers. Un journal reproduisit à cette époque des remerciements provenant d'artilleurs prussiens, qui déclarent avec gratitude que les frères leur apportaient des rafraîchissements au milieu *d'une grêle de balles;* aussi a-t-il toujours existé, jusqu'à la fin, entre les envoyés de l'institut de Hambourg et les soldats, la relation la plus noble et la plus affectueuse. Il est vrai de dire qu'au moins un tiers de ces volontaires avaient eux-mêmes fait leur temps de service militaire et se sentaient unis à l'armée par les liens d'une vraie camaraderie. Ils distribuèrent des vêtements chauds, particulièrement utiles dans la saison rigoureuse dans laquelle débuta la campagne, puis en quantité les objets nécessaires pour écrire, des livres au nombre de 6 à 7000, pour tous les degrés de culture, 3000 Nouveaux Testaments, et autres livres d'édification qui étaient fort appréciés. L'institut avait établi à Flensbourg même un dépôt de tous les envois en nature, et l'avait mis sous la direction de deux ou trois frères; des centaines (3 à 400) de soldats assaillaient en quelque sorte journellement soit le dépôt des frères, soit celui des chevaliers de St-Jean, qui était contigu.

L'occasion offerte aux jeunes volontaires de distribuer des secours jusqu'aux avant-postes avait eu pour eux un double avantage : 1° d'établir des relations amicales et fraternelles avec la troupe; 2° de les occuper d'une manière active et fort utile dans les intervalles entre les jours de combat, en attendant que s'offrît pour eux l'occasion de s'employer au but essentiel pour lequel ils avaient été en-

voyés sur le théâtre de la guerre, c'est-à-dire *au transport des blessés du champ de bataille dans les ambulances.*

Ces jeunes gens avaient été parfaitement informés du mandat qui leur serait confié et du péril auquel ils allaient s'exposer, et, malgré cela, à peu près tous ceux qui à cette époque étaient disponibles, se déclarèrent prêts à répondre à l'appel collectif que le directeur leur avait adressé.

Mais quelle place régulière donner à ces volontaires sans uniforme au milieu de l'armée? Voilà une question qui s'imposait dès l'abord. D'une part, il importait beaucoup au directeur de conserver à ses élèves leur caractère propre et leur indépendance; de l'autre, sans quelque mesure spéciale, on eût été réduit à les incorporer dans les compagnies militaires d'infirmiers.

Ce fut alors que l'Ordre des chevaliers de St-Jean intervint de la manière la plus heureuse et contribua puissamment à la réussite de l'œuvre. Ces derniers avaient en effet obtenu l'autorisation d'aller jusqu'aux avant-postes. Les seize jeunes gens se mirent à la disposition des chevaliers pour les jours de combat; le comte Eberhard de Stolberg accepta l'offre, et ainsi le problème difficile fut résolu de la manière la plus aisée et la plus convenable. Au moment où la lutte semblait imminente, le comte appela à lui les frères, comme on en était convenu, et depuis cet instant ils abandonnèrent toute autre occupation, et restèrent en activité jusqu'après la prise des redoutes. Depuis lors la relation la plus facile et la plus harmonique s'est établie entre ces deux corporations. Jamais, d'autre part, les frères n'ont eu à se plaindre d'une collision ni d'aucun frottement pénible avec les infirmiers de la troupe, car tous se sentaient unis sur le champ de bataille par le lien puissant d'un même dévouement et d'une même bravoure.

Les principaux combats dans lesquels ces jeunes volontaires ont pu se rendre utiles, ont été : 1° dans la nuit du 27 au 28 mars; 2° le 2 avril, enfin 3° le jour de l'assaut. Dans l'intervalle ils se tenaient en état d'attente aux avant-postes, s'occupant de la manière que nous avons indiquée, à porter des rafraîchissements aux soldats, souvent au péril de leur vie ; d'autres fois ils accompagnaient le transport des blessés de Nübel à Flensbourg par eau ou par terre.

Les volontaires dont nous parlons n'étaient point payés ; les chevaliers ne se chargèrent que de leur entretien. Les ressources de l'institut du Rauhenhaus ont d'ailleurs parfaitement suffi aux autres frais ; c'est ainsi qu'en quelques semaines il eut à sa disposition 8000 thalers provenant de dons généreux, sans compter les envois en nature; ces valeurs servaient surtout aux approvisionnements destinés à être distribués aux soldats. Comment, se demandera-t-on peut-être, suppléerait-on à la dépense dans le cas d'une guerre plus générale et d'un personnel de volontaires plus nombreux ? C'est ce qu'il est difficile de dire à l'avance ; on ne peut poser à cet égard un principe général.

Quant aux rapports hiérarchiques des volontaires de Hambourg entre eux, ils étaient les mêmes que ceux qui sont observés par principe dans l'établissement en temps de paix ; six à sept jeunes gens sont placés sous la direction d'un frère-chef et forment une sorte de famille. Il y en avait une semblable à Nübel, une autre à Flensbourg. Dans les commencements le Dr W*** lui-même s'était chargé de la direction générale et supérieure ; après son départ deux envoyés spéciaux le remplacèrent dans cette fonction.

Il est étonnant qu'aucun de ces seize jeunes gens n'ait été blessé, quoiqu'ils fussent toujours en avant.

Je citerai en terminant un exemple de leur courage.

C'était le 28 mars, jour où, les Prussiens étant tout occupés à repousser une sortie des Danois, le *Rolf-Kraker* passant comme un trait au-dessous des batteries côtières, vint jeter la mort dans leurs rangs avec ses bordées de grenades et de bombes. Un grenadier prussien blessé avait perdu un bras et gisait à terre dans son sang, les bombes éclataient partout autour de lui, et il semblait impossible de le sauver. A ce moment, deux frères saisissent leur brancard, et s'élancent au milieu de la mitraille, enlèvent le pauvre blessé et le ramènent à la troupe au milieu des hourrahs et des applaudissements. — Messieurs, voilà encore des faits.

Après la prise des redoutes, les opérations de la guerre ayant cessé, le directeur de l'institut de Hambourg retira successivement ses élèves, car les hôpitaux étaient suffisamment pourvus d'infirmiers proprement dits. Il n'en laissa que trois, chargés de surveiller leur dépôt et celui des chevaliers, et de porter des secours soit dans les hôpitaux, soit aux troupes. Ceux des volontaires qui ont regagné leur domicile du Rauhenhaus ne se sont pas donné de longs loisirs et n'ont pas longtemps contemplé leurs lauriers ; la plupart ont déjà trouvé d'autres emplois. Deux sont partis pour l'Orient, où ils sont allés remplacer en Syrie deux autres frères dans un hôpital fondé à Beyrouth par les chevaliers de St-Jean ; deux autres sont dans ce moment en Russie dans un orphelinat ; trois ont un emploi dans les prisons.

Nous ne terminerons pas ce que nous avons à vous dire de cette compagnie de volontaires, sans vous parler d'une autre et touchante application que leur dévouement a trouvée depuis l'interruption des hostilités :

Il vient d'être fondé aux environs de Berlin un commencement de colonie ou de village composé jusqu'ici de sept maisons, destinées à offrir un asile aux invalides et aux or-

phelins provenant de la guerre du Schleswig. Six frères sont chargés du soin et de l'éducation de cette intéressante population, et ainsi ils pourront continuer sur les enfants l'œuvre de charité qu'ils avaient commencée envers les pères dans les combats où ceux-ci ont trouvé la mort ou l'infirmité.

C'est par les détails qui précèdent que j'ai désiré, Messieurs, terminer ce rapport; j'ai pensé qu'ils formeraient un couronnement convenable à la narration que j'avais à vous présenter. De même qu'il y a un instant je rendais un hommage mérité au Comité de Hambourg, de même n'est-il pas bien juste que je finisse en m'écriant: *Honneur aux volontaires de l'institut de Hambourg!*

Discussion des Résolutions de la Conférence de Genève mises en regard des nouvelles expériences acquises.

Après vous avoir entretenu, Messieurs, des faits principaux qui ont caractérisé ma pérégrination chirurgicale et administrative, je passe à la discussion de nos projets en regard des observations pratiques que j'ai recueillies.

Cette partie de mon rapport est indispensable, car, Messieurs, vous voulez savoir de quelle manière nos théories s'adaptent à l'état réel des choses, afin de pouvoir en conclure comment pourront se réaliser nos désirs dans les temps à venir.

(Art. 1 et 2)[1]. Il existait, comme nous l'avons vu dans le

[1] Art. 1er. Il existe dans chaque pays un Comité dont le mandat consiste à concourir en temps de guerre, s'il y a lieu, par tous les moyens en son pouvoir, au service de santé des armées.

Ce Comité s'organise lui-même de la manière qui lui paraît la plus utile et la plus convenable.

Art. 2. Des Sections, en nombre illimité, peuvent se former pour seconder ce Comité, auquel appartient la direction générale.

courant de ce rapport, de semblables comités à Berlin, à Magdebourg, dans plusieurs villes de l'Autriche, à Francfort-s/-Mein, à Stuttgardt, à Rendsbourg, à Schleswig, à Flensbourg, etc. Ils s'étaient organisés librement, et même celui de Berlin n'était que dans un rapport indirect avec le ministère de la guerre. En Prusse, en particulier, on commençait à former des sections dans les diverses provinces du royaume, et le Comité central de Berlin avait répandu dans la population une adresse motivée, demandant qu'on voulût bien participer à l'œuvre par des dons ou des contributions annuelles. Ces divers comités ont fonctionné en général d'une manière indépendante, soit du pouvoir officiel, soit les unes des autres. Les inconvénients de cette activité libre n'ont pas été grands, mais peut-être aurait-on pu centraliser davantage les forces. Quatre comités juxtaposés fonctionnaient ainsi simultanément à Flensbourg: ceux de Berlin, de Hambourg, de Flensbourg et celui des chevaliers de St-Jean. Depuis lors, comme je l'ai dit plus haut, trois de ces comités se sont placés sous une seule direction.

(Art. 3)[1]. Le comité de Berlin marchait de concert avec le ministère de la guerre, sans pourtant en dépendre. Le comité, toujours d'accord avec le ministre, avait envoyé sur le théâtre de la guerre le colonel de M*** et le Dr G***. Cependant, après de longs pourparlers, les dépôts ont fini par rentrer sous la direction exclusive du gouvernement. Le comité de Stuttgardt avait fait demander dans le Schleswig, aux autorités médicales compétentes, quels objets pourraient être utiles pour les blessés. Le comité de Hambourg

[1] Art. 3. Chaque Comité doit se mettre en rapport avec le gouvernement de son pays, pour que ses offres de service soient agréées, le cas échéant.

et l'institut des frères du Rauhenhaus avaient fait des démarches préalables auprès des gouvernements avant d'entrer en activité, et, quand ils avaient besoin de leur protection, ils s'adressaient à eux et rencontraient partout bon accueil. C'est ainsi qu'après la prise de Düppel, le nombre des chars de réquisition ayant beaucoup diminué, le comité de Hambourg s'adressa directement aux maréchaux Wrangel et Gablentz pour leur demander de les aider à effectuer leurs envois. Les moyens de transport sont en effet une question très-grave pour les comités. C'est un des points pour lesquels il est de la première importance qu'ils se mettent en rapport avec l'administration militaire. Aucun gouvernement, je le crois, ne refusera sa bienveillance à un comité qui se prépare à offrir des secours à l'armée pour le cas d'une guerre, et il répondra sans doute toujours qu'il accepte ses services, le cas échéant, et sous les garanties d'ordre et de dépendance du commandement militaire. Quant au moment même de la guerre, la réalisation de cet accord nécessitera de nouveaux pourparlers et de nouvelles autorisations. Ceci s'applique tout d'abord à la question des transports dont j'ai parlé, puis aux locaux à transformer en dépôts, puis enfin à la circulation des employés des comités dans les différentes stations de l'armée. Cependant, je le répète, je crois que la bonne volonté ne manquera jamais et que les obstacles ne pourront tenir qu'à des impossibilités momentanées dues aux collisions diverses, qui sont inhérentes à l'état de guerre. L'article 3 a été réalisé par le comité de Berlin qui, ainsi que je l'ai dit, s'était déjà formé avant la guerre et avait commencé par recueillir des fonds, tandis que les autres comités ne s'étaient formés que sous l'influence même de l'état de guerre.

La *formation* et *l'instruction, la mise en activité des in-*

firmiers volontaires (art. 4 et 5)[1], est une question qui mérite d'être traitée à part et sur laquelle nous reviendrons. Quant aux *secours matériels*, j'ai déjà dit qu'on en avait envoyé de tous genres et en surabondance, mais qu'il avait manqué une force organisatrice, et qu'ainsi beaucoup de dons patriotiques n'avaient pas trouvé un emploi convenable. J'ai même dû vous dire que ces dons avaient été quelquefois l'occasion d'indiscrétions et même de gaspillages.

C'est ici, Messieurs, le lieu de mentionner deux points de haute importance dans l'activité des comités. Le premier, la nécessité d'envoyer de suite, isolément ou collectivement, *des délégués ou des chargés d'affaires*, se fixant définitivement ou temporairement dans certains endroits centraux, avec le mandat d'y étudier le plus exactement possible les vrais besoins du moment, d'en faire rapport au comité éloigné, d'indiquer dans ces rapports le meilleur mode de transport des objets et les facilités obtenues à cet égard de la part

[1] Art. 4. En temps de paix, les Comités et les Sections s'occupent des moyens de se rendre véritablement utiles en temps de guerre, spécialement en préparant des secours matériels de tout genre, et en cherchant à former et à instruire des infirmiers volontaires.

Art. 5. En cas de guerre, les Comités des nations belligérantes fournissent, dans la mesure de leurs ressources, des secours à leurs armées respectives; en particulier ils organisent et mettent en activité les infirmiers volontaires et ils font disposer, d'accord avec l'autorité militaire, des locaux pour soigner les blessés.

Ils peuvent solliciter le concours des Comités appartenant aux nations neutres.

Nous ne pouvons séparer dans notre discussion ces deux articles, la plupart des mesures dont nous avons à parler ayant été prises au moment où la guerre du Schleswig éclata, et non comme préparation à une guerre possible.

des autorités ou des directions de chemins de fer. Cette correspondance continuelle entre le chargé d'affaires local et le grand comité, est de la plus grande importance pour guider ce dernier dans son activité, spécialement quant à la quantité et la nature des achats à faire, des envois à effectuer et quant à l'impulsion charitable à donner à la population, pour en obtenir des secours en nature ou en argent. (Voyez à ce sujet ce que nous avons dit du comité de Hambourg.)

Le second point, c'est d'éviter des entassements de secours dans des endroits d'importance secondaire, comme aussi l'achat à l'avance d'une trop grande quantité d'objets qu'on pourrait se procurer rapidement et dont l'utilité dans la guerre supposée n'est pas encore suffisamment prouvée. L'important, c'est que le comité *collecte à l'avance le plus d'argent possible,* se procure les objets qui sont toujours d'une utilité reconnue et d'une acquisition plus ou moins lente, tels que chemises, gilets de flanelle, bas de laine, peut-être même des chaussures, objets de literies, tels que draps, coussins, couvertures de laine, matelas, objets de pansement les plus simples, mouchoirs triangulaires, bandes, ouate, plâtre, irrigateurs, instruments de chirurgie, etc. — Quand cela sera possible, *il fera établir des glacières,* surtout si l'on approche de l'été.

Si, comme nous venons de le dire, le comité doit éviter de faire à l'avance des achats considérables d'objets dont la nécessité n'est pas démontrée, il sera fort important, d'autre part, *qu'il prépare en quelque sorte son plan de campagne,* qu'il étudie conditionnellement les différentes questions relatives aux achats, les sources diverses auxquelles on peut s'adresser, les prix, les qualités des marchandises, le temps et le coût des transports, etc. Cette sorte de préparation est

un gain de temps, et dans l'œuvre des comités, l'utilité dépend, pour la moitié, de la rapidité de leur action.

L'instruction et l'organisation des infirmiers volontaires et la disposition de locaux pour soigner les blessés, sont les deux parties les plus difficiles de l'activité des comités. Parlons d'abord des *volontaires* : il faut nécessairement les diviser en deux catégories, ceux qui sont employés dans les hôpitaux, et ceux qui doivent s'avancer jusque sur le lieu des combats ; l'organisation des premiers est non-seulement possible, mais aura lieu et a sans doute eu lieu d'une manière ou d'une autre dans toutes les guerres des peuples civilisés. Seulement il est probable que, dans la plupart des cas, ces corps d'infirmiers volontaires devront leur création, non pas au comité, mais à des corporations antérieurement existantes, spécialement à *des associations religieuses.* C'est ainsi que les 158[1] infirmiers et infirmières employés dans les

[1] *Tableau des infirmiers et infirmières volontaires employés dans les hôpitaux du Schleswig-Holstein pendant la guerre.*

Femmes.	
Sœurs de l'ordre de St-François à St-Moritz près de Münster	19
Sœurs de charité de l'ordre de saint Charles Borromée	17
Sœurs grises	17
Sœurs de l'ordre de St-François, à Aix-la-Chapelle	12
Sœurs de charité de saint Vincent de Paul, à Paderborn	12
Diaconesses de Béthanie (Berlin)	20
Diaconesses de Kaiserswerth (Rhin)	18
Volontaires non incorporées	3
Hommes.	
Frères de la miséricorde à Breslau	4
Alexiens d'Aix-la-Chapelle	4
Alexiens de Neuss	2
Frères du Rauhenhaus	16
Frères de Duisbourg	12
Frères de Barmen	1
Volontaires non incorporés	1
Total	158

Femmes = 118 ; hommes = 40.
(Proportion de 3 à 1.)

hôpitaux du Schleswig-Holstein appartenaient tous à des corporations religieuses de confessions et de dénominations différentes, ayant pour vocation le soin des malades. Il me paraît probable qu'il en sera ordinairement ainsi et qu'une armée devra toujours préférer employer un personnel déjà exercé aux soins hospitaliers et accoutumé à la subordination et à l'ordre, que des volontaires plus ou moins improvisés au moment de la guerre. Pour ne pas aller trop loin cependant, j'ajouterai que dans toute guerre, je pense, on rencontrera, comme cela a eu lieu dans celle du Schleswig, un certain nombre de personnes dévouées, s'offrant pour le soin des blessés. J'en ai vu plusieurs dans les hôpitaux de Flensbourg, en particulier après l'assaut du 18 avril, où le nombre plus considérable des blessés leur offrait une facile occasion de se rendre utiles. On se souvient de la dame étrangère occupée à Apenrade. En 1859, j'en ai vu plusieurs dans les hôpitaux de Turin, Milan et Brescia.

Quant aux corporations religieuses de sœurs et de frères infirmiers, il n'y avait, comme je l'ai déjà dit, dans toute l'armée qu'une voix pour leur rendre un témoignage éclatant d'approbation et de reconnaissance. Avouons-le sans détour, Messieurs, ce sont là les véritables volontaires infirmiers pour le soin des blessés. A l'occasion de l'art. 6 nous reviendrons sur la question de leur emploi pour le lieu même du combat.

Quant à *l'établissement de locaux pour soigner les blessés*, la guerre du Schleswig ne nous fournit pas à cet égard d'expériences bien importantes. Le nombre proportionnellement peu considérable de blessés avait permis aux armées d'établir à leur aise et à l'avance une quantité d'ambulances dans presque toutes les localités de quelque importance, telles que Altona, Rendsbourg, Schleswig, Flensbourg, Apenrade,

Hadersleben et Kolding, ainsi que dans tous les villages qui entouraient les redoutes de Düppel. Rien n'a manqué à cet égard, et le comité le mieux préparé n'aurait pas, dans cette guerre, trouvé occasion *de disposer des locaux,* comme le dit la *Résolution.* Mais, vous l'avez vu, ils ont plusieurs fois largement *complété* le matériel des locaux établis, par l'envoi de matelas, coussins, draps, bois de lits, chemises, etc. Les chevaliers de St-Jean seuls ont eu le privilége de faire à cet égard une exception. Ils ont *créé* des hôpitaux à Altona, à Flensbourg et à Nübel, avec leurs propres ressources et les ont dirigés eux-mêmes d'une manière à peu près indépendante des autorités militaires. Ces locaux de choix étaient plus spécialement affectés aux officiers. En même temps, vous le savez, cette noble corporation s'occupait, de concert avec les volontaires de Hambourg, à envoyer des rafraîchissements et des secours de tous genres aux soldats placés aux avant-postes et appelés à un service de bivouac des plus pénibles.

Quant à la question générale de savoir si les comités devront et pourront *organiser des hôpitaux,* il est difficile de la résoudre encore avec les seuls éléments offerts par cette dernière guerre. La guerre d'Amérique nous fournira à cet égard des données plus importantes, car cette terrible lutte civile est riche en expériences sur l'utile intervention des secours libres dans une guerre un peu étendue. Reconnaissons-le, en face de cette campagne si meurtrière, celle du Schleswig n'est encore qu'une escarmouche.

Permettez-moi de vous mentionner les obstacles qui devront être surmontés pour qu'un comité *crèe et entretienne* à lui seul un hôpital militaire sur le théâtre même de la guerre : 1° choix d'un local convenable dans un endroit où probablement les locaux un peu vastes sont très-rares, et à

la disposition exclusive de l'autorité militaire; 2° fourniture de tout le matériel nécessaire pour un semblable établissement, sans avoir le plus souvent les facilités offertes par le droit de réquisition de guerre, et avec l'obligation par conséquent de payer tout, et de se le procurer à tout prix; 3° dépendance de la direction hospitalière de l'armée pour la répartition des blessés et pour le tableau exact à lui remettre du personnel malade, de la nature des blessures, de leur marche, des guérisons et des décès ; 4° déplacement de l'hôpital et renouvellement de tout le travail, quand le mouvement progressif de l'armée le rend nécessaire; 5° enfin, et cela va sans dire, collecte permanente de la part du comité, pour pouvoir faire d'une manière prolongée et continue honneur à ses engagements philanthropiques et pécuniaires. Ce sera là surtout que pourra trouver place la fin de la 5e *Résolution : Le concours des comités appartenant aux nations neutres.* Monsieur votre délégué à l'armée danoise a vu quelques-uns de ces petits hôpitaux civils, qu'il a trouvés préférables, au point de vue de la salubrité, aux hospices plus considérables. Il croit, et en fait l'objet d'une recommandation spéciale, que les comités de secours devront porter une attention sérieuse à l'organisation de semblables petits locaux. Il faudra, à mon avis, examiner le moyen d'improviser rapidement, sur un emplacement quelconque et bien choisi, des baraques construites en planches comme celles des soldats. La ventilation et le principe de la dispersion y trouveront leur compte.

Mon but étant ici uniquement de rendre compte de mes observations recueillies sur le terrain même des faits, je n'ai pas à m'étendre d'une manière générale sur les conditions que doivent remplir des locaux destinés au soin des blessés. Je dirai seulement qu'entre les redoutes de Düppel et les

ponts de Sonderbourg, les Danois avaient établi pour la troupe une série de maisonnettes ou baraques en bois pourvues chacune d'une cheminée centrale et d'un fourneau, et qu'à mon avis, même dans une saison comme l'étaient au nord les mois de février, mars et avril, on aurait pu, en les rendant plus vastes et plus comfortables, y soigner des blessés jusqu'à l'époque de leur évacuation dans des hôpitaux proprement dits. Pendant la guerre d'Italie en 1859, on avait, dans la saison brûlante de juillet et d'août, utilisé avec grand avantage des couvents et des églises, par exemple à Milan et à Brescia. A Flensbourg, la plupart des locaux scolaires (école latine, danoise, école libre, école de St-Nicolas) servaient d'hôpital.

L'article 6 [1] est celui de toutes les Résolutions qui a donné lieu aux plus vives objections. Vous avez vu ce que la campagne du Schleswig nous apprend sur *l'emploi d'hospitaliers volontaires sur le champ de bataille*. Je n'ai rien à ajouter ici. D'autre part, est-il possible d'admettre l'article 6 d'une manière absolue, comme principe international reconnu par les gouvernements? Est-il en même temps probable que ces amateurs des combats deviennent si nombreux qu'ils encombrent les mouvements des armées et en compromettent l'ordre? Nous ne le pensons pas. Nous croyons que les gouvernements et les commandants d'armées ne risqueront rien à tolérer ces actes d'héroïque dévouement, toujours plus ou moins isolés, mais utiles peut-être, ne fût-ce que pour montrer que le mobile de la philanthropie chrétienne est aussi bien que l'honneur militaire capable de faire braver les boulets !

[1] Art. 6. Sur l'appel ou avec l'agrément de l'autorité militaire, les Comités envoient des infirmiers volontaires sur le champ de bataille. Ils les mettent alors sous la direction des chefs militaires.

Mais l'organisation par principe d'un corps de volontaires dans le but avoué de marcher avec la troupe sous le feu de l'ennemi, restera probablement dans le domaine de l'idéal.

L'article 7 [1] se réalisera très-probablement toujours de la manière suivante : les volontaires se transporteront aux frais des comités sur le théâtre de la guerre, pourvus de leur matériel qu'il conviendra de ne pas rendre trop volumineux; le transport de brancards et de voitures pour blessés, etc., sera toujours fort coûteux et ne devra avoir lieu qu'à bonne enseigne, ces objets pouvant facilement encombrer la place et se perdre, si les volontaires s'en séparent. Il sera bon qu'ils fassent bourse séparée, chacun devant pouvoir vivre et se mouvoir d'une manière indépendante des autres. Arrivés sur les lieux, les volontaires se présenteront en corps, s'il est possible, au commandant en chef, pour lui montrer leurs lettres et attendre ses ordres; si cela se peut, et si cela n'est pas trop coûteux, ils prendront une demeure commune bien choisie, comme position centrale et rapprochée du théâtre des événements. Si de cette manière les volontaires se rencontrent tous les jours dans un même local, ils pourront se faire d'utiles échanges et se donner des renseignements et des conseils précieux. Les locaux étant fort rares, ils seront souvent obligés de se disperser; ils devront alors fixer un endroit, où tous pourront se retrouver, ou déposer l'un pour l'autre leurs adresses, les demandes et les informations nécessaires. Ils pourvoiront de même, s'ils le peuvent, à leur entretien alimentaire. Mais, qu'on ne l'oublie pas, à la guerre tout est variable et dépendant des chances et des hasards du moment. Un jour

[1] Art. 7. Les infirmiers volontaires employés à la suite des armées doivent être pourvus, par leurs Comités respectifs, de tout ce qui est nécessaire à leur entretien.

vous trouvez un gîte, le lendemain vous n'en avez plus. Une fois, avec votre argent, vous pouvez vous procurer la nourriture nécessaire, le lendemain vous êtes dans un pays où tout a été déjà dévoré par l'armée, où vous ne trouvez rien, même à prix d'or; ou bien vous rencontrez une population hostile, ou des aubergistes qui n'achètent plus rien, de peur de n'être pas payés à leur tour. Il ne reste alors qu'une ressource, c'est de se jeter, pour ainsi dire, dans les bras de l'armée, et de se laisser entraîner par elle.

Reste une seconde difficulté, qui empêchera souvent les volontaires de réaliser à la lettre l'art. 7, c'est celle de *se procurer des véhicules* pour le moment où ils le désirent, et en nombre suffisant. A moins d'une faveur spéciale des chefs, comment fournir des moyens de transport pour 20, 30, 40 personnes avec tous leurs bagages? C'est le moment ou jamais de se montrer troupier, de porter sur son dos tout son attirail, et de se mettre en route pédestrement. Il est indispensable, en effet, au risque de compromettre son œuvre, que le volontaire puisse à toute heure se rendre, fût-ce à pied, mais toujours chargé de son petit bagage, à tout endroit où sa présence sera désirable. Si les choses vont plus facilement, tant mieux, mais il ne faut jamais qu'il compte sur ces bonnes fortunes. Dans presque tous les pays civilisés il pourra se servir des chemins de fer, à moins, ce qui a eu lieu en Italie, par exemple entre Brescia et Milan, que les trains ne soient, pendant quelque temps, mis à l'usage exclusif de l'armée. Le comité fera sans doute bien de mettre quelque argent à la disposition de ses volontaires; mais, d'après ce que nous venons de dire, il comprendra que bien souvent, et précisément au moment des plus grandes difficultés, il n'y aura pas moyen de rien acheter et que l'on sera réduit à accepter ce qui

appartient à l'armée, et à faire vie commune avec elle. Le moyen de dédommager celle-ci sera, comme on l'a proposé, que le comité règle plus tard avec la caisse militaire.

L'art. 8[1] ne rencontrera pas de grandes difficultés. Le signe était porté devant Düppel par seize frères du Rauhenhaus et par le délégué de Genève. Les frères de Duisbourg portaient un brassard blanc avec une croix noire. Il aurait été facile de les faire consentir à la croix rouge. D'après tout ce que j'ai observé, je croirais que notre 8e Résolution est en voie de réussite, et que tôt ou tard nous verrons, sur toute l'Europe, le personnel sanitaire officiel ou libre porter le même signe distinctif, comme symbole du principe de philanthropie internationale.

Les articles 9 et 10[2] n'ont soulevé aucune objection, et il ne dépend que de nous d'y faire honneur par notre zèle et notre persévérance. On accorde volontiers au dehors à Genève, avec l'honneur de l'initiative, le droit de servir de centre commun, et souvent dans mon voyage, pourquoi ne l'avouerais-je pas, on s'est adressé à moi pour s'instruire sur la meilleure marche à suivre, alors que moi-même j'étais en quête d'instruction et de lumière.

Mais avant de terminer ce que j'ai à dire sur le rôle de Genève, permettez-moi une réflexion. Mon mandat, comme vous le savez, était double : 1° aider autant que possible ;

[1] Art. 8. Ils portent dans tous les pays, comme signe distinctif uniforme, un brassard blanc avec une croix rouge.

[2] Art. 9. Les Comités et les Sections des divers pays peuvent se réunir en Congrès internationaux, pour se communiquer leurs expériences et se concerter sur les mesures à prendre dans l'intérêt de l'œuvre.

Art. 10. L'échange des communications entre les Comités des diverses nations se fait provisoirement par l'entremise du Comité de Genève.

2° m'instruire et instruire. C'est qu'en effet, Messieurs, ces deux mandats ne pouvaient aller l'un sans l'autre. Dans les commencements, et pendant les journées de paisible bivouac, sans grand événement de guerre, l'œuvre de la parole, de l'influence et de l'instruction réciproque, peut occuper la plus grande place, et une place respectée, mais aussitôt que la guerre tourne aux événements sérieux, alors l'action pratique, la mise à l'œuvre, réclame impérieusement la première place ; il faut alors montrer que, si l'on a su parler, on sait aussi agir. Le devoir de l'action est en quelque sorte imposé par les faits, au risque de voir déchoir le crédit dont on avait pu jouir.

Mais c'est du comité dont il m'importe de parler ici, car ce que je dis de son délégué s'applique aussi à lui. Je crois qu'il est nécessaire que le comité de Genève montre tout au moins sa bonne volonté d'agir, quand l'occasion s'en présentera. Il va sans dire qu'on n'attend nulle part de lui qu'il devienne la source principale et première des secours à envoyer; non, mais ce qu'on en attendra, je crois, c'est qu'il donne aussi, dans la mesure de ses forces, l'exemple de l'action. Cette activité pourra se montrer de diverses manières :

1° En recueillant autant que possible de *l'argent*, car n'oublions pas que tout ce que le comité a à faire est en général coûteux.

2° En envoyant, quand une guerre éclate, quelques secours aux armées, et cela aussi rapidement que possible.

3° En déléguant une ou plusieurs personnes, toutes les fois qu'une guerre éclatera en Europe, pour témoigner par sa présence vivante, de son intérêt pratique, de son active sympathie.

4° En établissant peut-être un arsenal de chirurgie mili-

taire, devenant pour les chirurgiens étrangers une occasion et une source d'études, etc.

Avant de finir, permettez-moi d'ajouter encore quelques mots relativement aux vœux[1] qui terminent nos *Résolutions :*

Le vœu *A.* ne rencontrera pas, je le pense, de sérieuses difficultés, et l'intéressant et encourageant rapport de notre président vous a montré combien de gouvernements ont déjà adhéré à nos Résolutions, combien d'autres nous ont assurés de leur bon vouloir. Mais ce qui en général nous protégera, Messieurs, ne craignons pas de le dire hardiment, ce n'est pas seulement, ce n'est pas même en première ligne la bienveillance gouvernementale; non, ce sera la *nécessité,* la *force même des choses.* Au moment d'une guerre quelque peu sérieuse, un gouvernement est en général tellement surchargé d'affaires et de responsabilités, que souvent ce sera avec empressement qu'il se déchargera sur un bon comité, de la part d'activité qui ne concerne pas directement les mouvements et le succès des armées. D'un

[1] Indépendamment des résolutions ci-dessus, la Conférence émet les vœux suivants :

A. Que les gouvernements accordent leur haute protection aux Comités de secours qui se formeront, et facilitent autant que possible l'accomplissement de leur mandat.

B. Que la neutralisation des ambulances et des hôpitaux militaires soit proclamée, en temps de guerre, par les nations belligérantes, et qu'elle soit également admise de la manière la plus complète pour le personnel sanitaire officiel, pour les infirmiers volontaires, pour les habitants du pays qui iront secourir les blessés, et pour les blessés eux-mêmes.

C. Qu'un signe distinctif identique soit admis pour les corps sanitaires de toutes les armées, ou tout au moins pour les personnes d'une même armée attachées à ce service.

Qu'un drapeau identique soit aussi adopté, dans tous les pays, pour les ambulances et les hôpitaux.

côté, bon vouloir des gouvernants, dû à un sentiment général d'humanité, soutenu par l'opinion publique et développé par la civilisation chrétienne; de l'autre, la force même des choses, l'urgence, la nécessité, voilà, Messieurs, les deux appuis que nous avons, qui ne nous feront jamais défaut, et qui suffisent à nous assurer un succès durable.

La plupart des comités de secours qui ont manifesté leur intérêt actif dans la guerre du Schleswig étaient de récente formation, due à la guerre même. C'est plus tard qu'on pourra voir, s'ils se déclarent permanents, même en temps de paix, et quelles seront alors leurs relations régulières avec leurs gouvernements[1].

B. La question de la neutralisation est si importante et si épineuse qu'il me sera difficile de la traiter ici à fond, sur le terrain des faits observés. Cette neutralisation n'a pas été, que je sache, pratiquée par principe dans cette dernière guerre, et les occasions n'auraient pas été nombreuses de l'appliquer, avec l'extension que lui donne notre vœu *B*. — Les hôpitaux militaires formés par les Danois à Schleswig et à Flensbourg sont tombés entre les mains de l'armée alliée et sont devenus sa propriété. Il était bien difficile qu'il en fût autrement; la plupart des chirurgiens danois ayant suivi leur armée, les hôpitaux étaient nécessairement desservis par un personnel allemand, et quant aux blessés, ils étaient soignés sans distinction de nationalité. Les Danois n'ont point eu d'ambulances volantes qu'ils eussent dû laisser en arrière entre les mains de l'ennemi, et auxquelles ait pu s'appliquer le principe de la neutralisation. Dans les dernières semaines,

[1] Le comité de Hambourg vient de se constituer permanent, et adhère pleinement aux principes établis par la Conférence de Genève.

l'armée prussienne était concentrée autour de Düppel; les blessés danois, résultant des canonnades journalières dirigées sur les redoutes, s'élevant au chiffre de 60 à 100 par jour, étaient transportés de suite à Sonderbourg et ne purent ainsi tomber pour la plupart entre les mains de l'ennemi. Il en fut autrement après l'assaut; les blessés danois provenant de ce dernier combat, et qui ne purent être transportés à l'île d'Alsen, furent soignés par les chirurgiens prussiens. Je n'ai pas appris qu'aucun chirurgien danois fût resté en arrière pour leur donner ses soins. — Il y a eu à Flensbourg deux chirurgiens danois faits prisonniers; l'un d'eux que j'ai vu à l'hôpital était légèrement blessé; il paraissait se trouver fort bien dans sa nouvelle position. Je ne crois pas qu'un seul chirurgien prussien soit tombé entre les mains des Danois.

La neutralisation du personnel sanitaire officiel souffrira des difficultés de divers genres. Quelques-uns des chirurgiens avec lesquels j'ai eu des entretiens, m'objectaient d'abord que « pour être neutre, le chirurgien militaire doit être considéré comme non combattant; il faudra qu'il renonce à son épée, insigne du pouvoir militaire et instrument de combat. Pourra-t-on, disait-on, imposer cette mesure au corps médical militaire, l'acceptera-t-il, n'y verra-t-il pas un déshonneur, ne sera-ce pas consacrer officiellement cette opinion trop répandue parmi les officiers de l'armée, que le médecin militaire n'a pas rang de combattant, qu'il n'en mérite pas les droits et les honneurs? La croix de l'aigle rouge de Prusse se donne aux officiers avec addition de deux traverses en or, en forme d'épées, on la donne rarement aux chirurgiens et alors sans épées. Pourtant, disaient ces derniers, ne sommes-nous pas souvent tout aussi exposés que les autres? » En effet, celui que je

vis à Broacker avait été pendant des heures exposé au feu le plus meurtrier de l'artillerie danoise, les obus éclataient autour de sa tête, il avait déjà fait le sacrifice de sa vie; mais les blessés danois et prussiens, couchés dans une masure abandonnée, lui serraient la main, le priant de ne pas les abandonner; il tint bon et soutint bravement l'honneur de la chirurgie militaire. Ce chirurgien, quoique décoré d'une croix sans épées, était peu disposé à se déclarer neutre et non combattant — Le lieutenant H., dont j'ai goûté à Westerschnabek l'aimable hospitalité, commandait une compagnie sanitaire. A 5 heures du matin, sa petite troupe était sous les armes et lui, l'épée en main, partait pour seconder de ses secours sanitaires l'expédition d'Alsen, qui ne put être réalisée. Cette troupe en uniforme et son officier auraient-ils volontiers déposé toute arme pour se déclarer neutres, c'est-à-dire non combattants? Ainsi que nous l'avons dit, à l'occasion des conférences de Westerschnabek et de Kolding, les opinions sur nos Résolutions en général et aussi sur notre vœu de neutralité, se divisaient rapidement en deux camps, suivant que dominait plus ou moins le point de vue militaire, ou le point de vue purement médical et philanthropique. Disons-le-nous, Messieurs, nous sommes ici en présence de deux principes difficiles à concilier, principe d'ordre militaire et d'esprit de corps d'un côté, — libre philanthropie de l'autre. Qui dit employé militaire semble exclure l'idée de neutralité et vice versa. Telle était du moins l'opinion du plus grand nombre des chirurgiens militaires. Je ne fais ici, Messieurs, que l'office de rapporteur; je tiens pour le moment en suspens ma propre opinion.

Que conclure de ce qui précède? Deux expédients se présentaient pour sortir de ce dilemme dans lequel on se

mouvait toutes les fois qu'on abordait la question de la position du personnel sanitaire officiel :

1° Ou bien, pour éviter la contradiction, démilitariser (qu'on me passe cette expression) ce personnel, lui ôter toute arme et tout grade militaire, lui donner à la place l'insigne distinctif identique pour toutes les armées indiqué dans nos vœux, faire un corps à part des hommes chargés du service de santé, ne les constituer que médecins, infirmiers, etc.; et tout cela, Messieurs, en en acceptant les inconvénients : relâchement probable de la discipline entre soldat et médecin, et quelquefois chez ce dernier froissement de sa dignité et peut-être moins d'aisance dans ses rapports avec les autorités militaires.

N'y a-t-il pas aussi à craindre qu'on ne froisse la fibre patriotique du chirurgien par une neutralité qui tendrait à le dénationaliser?

Le deuxième expédient, Messieurs, avait été proposé par la conférence de Westerschnabek : « Adresser aux armées, de la part de leurs chefs, des recommandations expresses de respecter l'indépendance du personnel sanitaire, de le considérer, autant que possible, comme neutre, de ne le faire prisonnier que si cela paraît vraiment indispensable, etc. Puis laisser ensuite, dans chaque guerre, aux faits particuliers, de montrer comment la contradiction logique peut se concilier. En d'autres termes, agir sur les tendances de la guerre, mais ne pas ériger en principe deux devoirs contradictoires. »

Nous remarquerons d'abord, Messieurs, que cette contradiction ne s'applique pas aux *secoureurs volontaires*, que le vœu *B.* mentionne comme devant être neutralisés. Ici, le principe de la neutralité est au contraire forcé, les volontaires étant libres et étant internationaux de leur nature, doivent, pour pouvoir agir, être placés sous la garantie de

la neutralité sans laquelle leur internationalité ne serait qu'un vain mot. Un Suisse, un Français, un Russe, doivent, s'ils appartiennent au corps international de volontaires, pouvoir aller soigner indifféremment des Danois ou des Prussiens, sans risquer d'être faits prisonniers; quant aux volontaires des nations belligérantes, ils ne seront, il est vrai, d'après le paragraphe 5 de nos *Résolutions*, envoyés qu'à leurs armées respectives; c'est une conséquence inévitable de l'état de guerre entre les deux nations; mais, d'après le vœu *B.*, ils jouiront néanmoins aussi de la neutralité, leur activité, quoique plus nationale, s'adressant de fait, soit sur le champ de bataille, soit dans les hôpitaux, indifféremment à amis et à ennemis.

Quant *aux habitants du pays* que le vœu mentionne en troisième lieu, il n'est résulté pour moi sur ce point, de mon séjour en Schleswig, aucune lumière bien nouvelle. Le Dr Ebner me disait qu'il ne connaissait pas de cas où les habitants du pays eussent sérieusement souffert pour ne pas avoir été déclarés neutres. Dans l'école danoise de Flensbourg, quelques femmes, probablement plus danoises elles-mêmes qu'allemandes, s'employèrent au soin des blessés dont plusieurs étaient des soldats danois. Non-seulement elles étaient neutres, quoique leurs sympathies fussent danoises, mais on acceptait leurs services avec reconnaissance. Si les Prussiens s'étaient emparés de Sonderbourg, est-il à croire qu'ils eussent molesté les Sonderbourgeois pour avoir prodigué leurs soins aux blessés danois? Je ne le pense pas.

Nous arrivons enfin au vœu exprimé par la Conférence de Genève, que *les blessés eux-mêmes* soient mis également de la manière la plus complète au bénéfice de la neutralité. Sur ce point, je regrette de devoir encore vous dire, Messieurs, que la plupart des personnes, soit de l'ordre médi-

cal, soit de l'ordre militaire que j'ai consultées, se sont prononcées pour la négative en principe, tout en reconnaissant que, dans la pratique, une large part devait être faite au devoir de l'humanité. « Si, disait le Dr Fr., il suffit d'avoir une légère blessure pour être neutre, un officier supérieur peut avoir été soigné pendant quinze jours ou trois semaines par l'armée ennemie, pour une plaie peu grave, recueillir pendant ce temps mainte information stratégique importante, puis s'en retourner à son armée, prenant en route une connaissance attentive des positions ennemies ; vingt, trente blessés semblables, revenus chez eux, deviennent ainsi ensemble une source importante de renseignements et prennent par là le caractère d'un *espionnage tout organisé.* Pour obvier à cet inconvénient, vous pouvez engager le blessé guéri par sa parole d'honneur, mais résistera-t-il à la tentation de donner à son armée un conseil utile ? Non, c'est ce que vous ne pouvez attendre de lui. »

« Si, enfin, vous voulez essayer d'un autre moyen pour couper court aux inconvénients signalés, il ne resterait plus, disait le Dr B. dans une de nos conférences, qu'à *distinguer entre les blessures légères et les blessures graves*, ne réservant la neutralité que pour les secondes. Un ennemi atteint d'un coup de feu superficiel au bras, par exemple, peut encore nuire, il est donc encore ennemi, il n'a pas droit à la neutralité ; celui dont la cuisse est fracturée n'est certes plus à craindre, il est neutre par le fait de sa blessure, qui lui ôte tout caractère de combattant ennemi. Mais ne voyez-vous pas surgir dans la pratique de ce principe d'inextricables difficultés ? Quelle blessure sera réputée grave, laquelle ne le sera pas ? Cette distinction théorique admise, qui décidera dans chaque cas particulier, et comment le fera-t-on ? Quelle source inépuisable d'abus de tous genres ! »

Comme vous le voyez, Messieurs, la neutralisation que je venais proposer à l'approbation du personnel médico-militaire, sur le lieu de son application, a trouvé de nombreux contradicteurs ; il était de mon devoir de vous signaler ce résultat, et j'aurais failli à mon mandat en ne vous exposant pas les faits avec toute l'impartialité possible. Mais, d'autre part, n'est-ce pas précisément parce que la question est difficile, qu'elle est importante, et que sa solution pourra constituer un vrai progrès dans le droit international moderne ?

Voilà, Messieurs, pour *le principe absolu*, *le principe logique*. Mais, autre chose est le principe, autre chose la pratique, et ici nous nous trouvons, comme souvent, en présence de deux solutions de la question. Une solution logique ne serait possible, dit le Dr B., que si la distinction entre blessures graves et blessures légères était réalisable; or cette dernière ne l'étant pas, le problème logique est insoluble. Soit, mais ne reste-t-il pas la solution pratique, qui consisterait à s'approcher dans l'exécution, autant que possible, du but proposé? C'est, ce nous semble, cette dernière forme de solution que l'on pourra toujours offrir à la ratification des puissances; obtenir d'elles *des recommandations vives, instantes, motivées, à l'adresse des armées*, recommandations dont la teneur pourrait être convenue et identique pour toutes les nations, qui prendraient même place dans les livrets de service.

Pourquoi le Congrès qui doit se réunir à Genève le 8 août, ne réussirait-il pas à rédiger une convention commune entre toutes les nations civilisées, relative aux corps sanitaires des armées et aux blessés? Nous nous mouvons partout dans des contradictions logiques, et le progrès consiste souvent à les résoudre le mieux possible dans la pratique.

On s'occupera sans doute aussi du moyen à employer pour faire entre les blessés un juste triage; peut-être demandera-t-on l'établissement d'un jury composé de chirurgiens amis et ennemis en nombre égal, qui déterminera le degré de gravité des blessures; mais n'anticipons pas. Ce qui nous importait, c'était de montrer que, si le problème offre de réelles difficultés dans les principes, il ne contient pas une impossibilité dans la réalisation.

Quelle est au fond, Messieurs, toute notre œuvre? Diminuer, adoucir les souffrances de la guerre par les œuvres de la charité. Tout le monde comprend de nos jours que la guerre ne doit pas avoir pour but de faire souffrir l'ennemi, mais seulement de le mettre hors d'état de nuire, et que, par conséquent, il faut donner une large place aux moyens de soulagement; mais, d'un autre côté, quelque belle qu'on veuille faire la part de la philanthropie, les exigences de la politique ne permettront jamais que, par humanité, on arrête le succès de la guerre, une fois que guerre il y a. Humaniser la guerre, si ce rapprochement n'est pas une contradiction, c'est là notre mandat. Témoignons hautement notre vif regret, notre douleur de ne pouvoir faire plus, protestons contre la grande iniquité collective qu'on appelle la guerre, iniquité qui n'est qu'une des formes du mal dans le monde; mais après cette franche protestation, prenant la guerre pour ce qu'elle est, réunissons nos efforts pour en alléger les douleurs, demandons hautement, énergiquement, qu'au-dessus du drapeau de la victoire on laisse flotter le drapeau blanc et la croix rouge de la charité!



Imp. Koegel Genève

Dr. Appia, lith.

Transport des blessés par les Chevaliers de St Jean et les frères du Rauhen-Haus.


DUPPEL
et
SES ENVIRONS
publié par
le Comité International
de Genève,
1864.
ALSENER MEERBUSEN
Sandvig
Augustenburger Meerbusen
Alsener Sund
ALSEN
Nübel noer
Wenningbund
Flensburger
Föhrde
Hörup Haff
Stevning
Hirschsprung
Sillerup
Elstrup
Göderup
Dynnewith
Stollbroe
Eken
Ketting
Sebbelau
AUGUSTENBURG
Kjär
Ulkebüll
Wollerup
Hörup
Sundsmark
Lamberg
SONDERBURG
Langenvorwerk
Klintinge
Sonderholz
Hörup
Hörupaff
Grönnemark
Oster-
Schnabek
Wester-
Uldrup
Auenbüll
Satrup
Blansgd
Blans
Ballegd
Atzbüll
Gravenstein
Stenderup
Nübel
Rackebüll
Düppel
Treppe
Alnoer
Ekensund
Schottsbüll
Schmol
Broacker
Düth
Krummark
Möllmark
Dalsgaard
Hollnis
Echelles au 1/80000
Kilomètres
Dänische Meile
par J. C. Steinmann


Théatre de la Guerre
du
SCHLESWIG.
Vetle
Jütland
Friedericia
Gudsö
Eistrup
Kolding
Middelfahrt
Stenderup
Insel
Fünen
Christiansfeld
Assens
Hadersleben
Arösund
Koptrup
Apenrade
Norburg
I. Alsen
Augustenburg
Gravenstein
Düppel
Sonderburg
Glücksburg
Flensburg
Husby
Sterup
Oeversee
Schleswig
Angeln
Cappeln
Arnis
Schwansen
Jubek
Schleswig
Gottorf
Missunde
Eckernförde
Hollingstadt
Gettorf
Friedrichsort
Sorgbruck
Kiel
Rendsburg
Eider Fl.
Holstein
Bordesholm
Nortorf
1 / 600,000
1
2
3
4
5 Meilen
Neumünster

